

Henri Charles Loffet

10

## SUR QUELQUES ESPECES D'ARBRES DE LA ZONE SYRO-PALESTINIENNE ET LIBANAISE EXPORTÉES VERS L'EGYPTE PHARAONIQUE

Si l'Égypte est « *un don du Nil* »<sup>1</sup>, ou « *une oasis entourée de déserts* »<sup>2</sup>, elle n'en est pas moins une partie intégrante du continent africain, ce que bien trop de chercheurs semblent souvent oublier. Or, l'Égypte a subi les mêmes incidents climatiques que le continent auquel elle appartient. Ce serait donc plutôt d'un « don » des hommes qu'il faudrait parler, eux qui ont su dompter avec intelligence cette nature qui devenait de plus en plus hostile au déroulement de leur vie.

Lorsque, vers - 3100 av. J.-C., après l'élaboration d'une brillante et très riche époque néolithique connue sous le nom de « Civilisation de Nagada », naît la Ière dynastie, « *la partie de la vallée du Nil située au nord du 22° N passait de la Préhistoire à l'Histoire, le désert Occidental égyptien était parvenu à son degré de dessèchement actuel au terme d'une longue évolution commencée vers - 4800* »<sup>3</sup>. Ce processus de dessèchement ne fera que s'accroître rapidement et, dès le milieu de l'Ancien Empire, il semble être parfaitement appréhendé par les Égyptiens eux-mêmes puisque marqué sur les reliefs de leurs temples et même de leurs tombeaux<sup>4</sup>.

Dans ces circonstances, où donc exploiter des forêts livrant des arbres en quantité suffisante lorsque de part et d'autre de la Vallée toutes les étendues ne sont déjà que déserts ? Où donc se procurer du bois assez important en taille pour construire des bateaux, des chapelles, des portes et portails, ou ériger des colonnes assez puissantes pour soutenir des palais, des mâts pour agrémenter la façade des temples ? D'où exporter les matériaux indispensables, mais cependant manquants, issus de végétaux aptes à remplir le vide causé par la nature déjà fort rebelle aux alentours ? La seule végétation restante en bordure du Nil était déjà de type arbustif et, elle aussi, se raréfiait au fil des siècles.

Dans ces conditions, il fallait bien aller quérir le bois ainsi que leurs diverses productions (sèves, résines, fruits), dont les Égyptiens avaient grand besoin, au-delà des déserts qui les enserraient de toutes parts. Le Liban et les côtes syro-palestiniennes, continuant à bénéficier de bonnes conditions climatiques ainsi que d'une pluviosité confortable, allaient heureusement combler, en partie, le déficit de l'Égypte<sup>5</sup>.

Dans l'histoire de l'Égypte pharaonique, cette quête se développe très tôt. Dès l'Époque thinite (et la Ière dynastie), en effet, nous sommes assurés que l'Égypte et les régions de la côte méditerranéenne proche-orientale commerçaient entre elles<sup>6</sup>. Dès cette haute époque, il faut alors déduire de ce commerce précoce que l'Égypte n'avait plus à sa disposition les arbres et leurs produits qui lui étaient nécessaires. Les nombreuses expéditions égyptiennes en direction de Byblos et des autres ports du littoral syro-palestinien en sont des preuves évidentes.

Mais qu'allaient donc chercher au septentrion les Égyptiens ? Et à quoi leur servaient ces produits ? C'est à ces deux questions que nous allons tenter de répondre.

### 1 L'ASH DES EGYPTIENS<sup>8</sup>:

Aujourd'hui, les égyptologues s'occupant de botanique semblent être unanimement d'accord pour reconnaître dans cette appellation égyptienne l'*Abies cilicica* (le sapin de Cilicie)<sup>9</sup> ou le *Pinus pinea* (le pin parasol ou pin pignon)<sup>10</sup>, ces espèces étant toutes des gymnospermes<sup>11</sup>.

Ces arbres sont encore aujourd'hui présents dans les régions qui nous intéressent ici. On les rencontre depuis le Sud de la Turquie jusqu'au Sud du Liban actuel<sup>12</sup>. En Syrie, ils ornent encore les Monts Alaouites et atteignent les proches régions

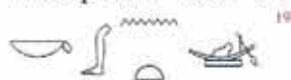


nord et ouest alépines <sup>13</sup>.

Cependant, nous savons aussi que les Egyptiens des diverses époques pharaoniques n'ont pas toujours fait de distinction botanique entre les diverses espèces de « *Pinus* » ou d'« *Abies* » en provenance des régions proches orientales :

l'*âsh* pouvait donc très bien recouvrir pour eux les genres *Abies cilicica* ou *Pinus pinea*, mais aussi *Pinus halepensis* et *Taxus baccata* (qui n'est autre que l'if commun) sans aucune distinction. De fait, sous ce vocable, il paraît bien que les Egyptiens aient englobé « tous conifères d'importation, les bois d'œuvre comprenant sapins, pins, genévriers » <sup>14</sup>.

Mais, c'est du Liban que semble bien avoir été exporté vers l'Égypte la plus grande quantité de bois d'*âsh*, ainsi que des produits issus de ces arbres (résines, huiles, onguents, pignons, etc...), par l'intermédiaire de son fameux port de Byblos <sup>15</sup>. A l'époque thinite, avant que le port de Memphis ne soit totalement aménagé et en activité, c'est par le port de Per-Ouadjet ou Per-Outo <sup>16</sup>, au Nord-Ouest du Delta, sur la branche canopique du Nil, que ces produits atteignaient l'Égypte <sup>17</sup>. Ils étaient acheminés vers la Terre de Pharaon par des bateaux pouvant naviguer sans encombre au large des côtes, grâce à une voilure particulièrement adaptée, et donc de technologie différente de celle des navires égyptiens. Ces embarcations furent très rapidement adoptées et copiées par les charpentiers de marine égyptiens <sup>18</sup> et nous sont connues par les différents textes et inscriptions sous le nom de : « kébénet » :



De fait, le nom donné à ces navires est directement issu du nom égyptien de la ville de Byblos : « Kébéni /Kabni» <sup>19</sup>, preuve que les premières exportations des produits vers l'Égypte qui nous préoccupent ici sont bel et bien issues de ce port <sup>21</sup>. A quoi étaient alors destinées les denrées débarquées par ces bateaux-*kébénet* sur les quais de Per-Ouadjet et, par la suite, sur ceux de Memphis ?

## A HUILES ET SÈVES RÉSINEUSES:

Il semble que ces produits aient été employés par les Egyptiens avant même l'Époque thinite.

Les huiles issues des arbres *âsh* ont été employées dans les domaines cultuel, funéraire, régalien ou encore médical. Ce sont des produits de synthèse. On ne compte plus les plaquettes <sup>22</sup> mises au jour dans les mastabas ou tombeaux égyptiens sur lesquelles sont notées les sept huiles canoniques nécessaires à la survie du défunt dans l'Au-delà <sup>23</sup>. Mentionnées dans les listes d'offrandes funéraires <sup>24</sup>, ces plaquettes sont attestées dès la III<sup>ème</sup> dynastie. Ces huiles servaient au prêtre lecteur et au prêtre-*sem* lors des rites accomplis durant la momification et au moment où le corps du défunt regagnait sa « demeure d'éternité ». L'huile d'*âsh* y est présente de façon régulière au côté des six ou huit autres, selon les époques <sup>25</sup>. Ces huiles étaient acheminées et transportées dans des vases spéciaux dont on a découvert des quantités considérables dans les couloirs souterrains de la pyramide à degrés du pharaon Djéser, à Saqqarah <sup>26</sup>. Nous redécouvrons ces huiles funéraires, à partir de la XII<sup>ème</sup> dynastie, présentées dans des coffrets renfermant alors les vases canoniques eux-mêmes inscrits du nom de leur contenu, toujours travaillés dans de l'albâtre égyptien <sup>27</sup>.

Outre ces éléments tangibles, dans le Livre Second des Respirations <sup>28</sup>, l'huile d'*âsh* est associée au sycomore, lieu où siège la déesse du ciel, et « à quatre conifères qui fournissent des résines et des huiles couramment utilisées lors des rites funéraires » <sup>29</sup> ; n'est-ce pas là une preuve certaine qu'à cette Basse Époque, l'huile d'*âsh* était toujours et encore exportée du Liban ou de Syrie vers l'Égypte ?

Ces huiles et résines servaient encore lors de la toilette et de la momification des défunts avant que les « *paraschites* » et « *taricheutes* » égyptiens n'aient découvert l'emploi du bitume. Ces huiles et résines étaient utilisées chaudes afin de boucher les anfractuosités corporelles et pour redonner un aspect le plus proche possible du naturel au corps momifié <sup>30</sup>.

Lors des fêtes ayant cours au moment de l'intro-



nisation du nouveau pharaon, neuf huiles étaient employées pour purifier la personne royale. Parmi ces huiles, « l'huile d'*âsh* » figurait en bonne place<sup>31</sup>.

Il semble que les thérapeutes de l'Égypte ancienne aient été attirés de façon toute parti-

culière par les bienfaits curatifs des pins ou sapins proches orientaux. En effet, non seulement les sèves résineuses<sup>32</sup>, que certains ont traduit par graisse (?), ont été utilisées en médecine, mais aussi la sciure<sup>33</sup>, les nœuds<sup>34</sup>, le bois lui-même<sup>35</sup> et bien d'autres éléments encore comme, par exemple, sa partie-*khépa*<sup>36</sup>. Tous ces éléments constitutifs de l'arbre ont servi dans les préparations d'onguents, liniments ou pommades de toutes sortes.

## B LE BOIS :

Tous comme les huiles et les sèves résineuses, les Égyptiens importèrent très tôt des bois d'*âsh* vers la Vallée du Nil.

Nous savons que ces bois étaient employés par les charpentiers égyptiens dès les époques prédynastiques<sup>37</sup> et qu'ils arrivaient, dans certains cas, déjà parfaitement débités et équarris dans la Vallée du Nil<sup>38</sup>. D'après les représentations de la tombe de Rekh-mi-Rê, à Thèbes-Ouest (= T. Th.O. n° 100)<sup>39</sup>, nous savons que ce bois se présentait sous une teinte jaune<sup>40</sup>.

Ces bois vont être employés dans bien des occasions et durant tout le temps que durera la civilisation pharaonique.

La première mention écrite que nous connaissons d'un apport de bois d'*âsh* en Égypte se situe au tout début de la Ière dynastie, au cours du règne de l'Horus Âha (circa 2930 av. J.-C.), sur une tablette de livraison de matériaux divers. D'après W. Helck, ce bois-*âsh*, mentionné sur le document avec le bois-*mérou*<sup>41</sup>, ne peut venir que de la côte phénicienne, aujourd'hui donc, le Liban<sup>42</sup>.

La deuxième mention certaine d'une arrivée de bateaux chargés de bois d'*âsh* en provenance des

côtes syro-palestiniennes (et très probablement de Byblos) se trouve inscrite sur ce que l'on a coutume de désigner sous le nom de « Pierre de Palerme »<sup>43</sup>. Cette relation date du règne du pharaon Snéfrou, premier souverain de la IV<sup>ème</sup> dynastie (vers 2625 av. J.-C.), qui nous indique, au cours d'une année du règne difficile à préciser<sup>44</sup>, que « quarante bateaux chargés de bois-d'*âsh* furent ramenés »<sup>45</sup>.

L'objet très certainement le plus extraordinaire jamais mis au jour en Égypte, et construit avec ce bois, est la barque funéraire de Khoufou<sup>46</sup>. Cette barque, en effet, possède des membrures d'une seule pièce atteignant vingt mètres de longueur. Elle servit au transport du mobilier funéraire et du corps du roi vers sa pyramide du plateau de Guizeh<sup>47</sup>.

Il semble bien d'ailleurs que ce commerce de bois d'*âsh* ait été régulièrement entretenu par les pharaons égyptiens, soit de façon tout à fait pacifique<sup>48</sup> soit à la suite de conquêtes militaires. L'exemple que nous donne Thout-mès III (1458-1425 av. J.C.), dans la Grande stèle du Gèbel Barkal<sup>49</sup>, est, à ce sujet, fort révélateur de cette pratique. A la ligne 30 du texte, il nous déclare : *A Djahy*<sup>50</sup>, je fis abattre du bois d'*âsh* de la meilleure qualité [provenant] de Ra-menne<sup>51</sup> et je fis amener au palais -*Vie-Santé-Force*-. Ainsi, je fis arriver une profusion de bois d'œuvre en Égypte ... ». Plus loin, à la ligne 31 de cette même stèle, il fait préciser qu'il importe aussi « [du bois d'*âsh*] de la meilleure qualité de Nègaou<sup>52</sup>, le meilleur de la Terre-du-Dieu ... »<sup>53</sup>.

Ces arrivages de bois de pin/sapin étaient alors destinés à des buts différents.

Cette même « Pierre de Palerme » nous donne la certitude que des bateaux furent construits dans ce matériau, sous le règne de Snéfrou : « l'année du 7ème recensement [...] où fut construit un bateau de cent coudées<sup>54</sup> en bois d'*âsh* [que l'on nomma] Doua-taouy »<sup>55</sup>.

Ce bois va être employé dans la construction navale pour confectionner des bateaux marchands, mais aussi des bateaux de charge à



buts militaires. Lors de son invasion du Naharina<sup>56</sup>, alors qu'il se préparait à franchir l'Euphrate, Thout-mès III indique aux lignes 10-12 de sa Grande stèle du Gèbel Barkal<sup>57</sup> : « Or, Ma Majesté poursuivit sa route vers les contrées du nord de l'Asie. Je fis que soit construit de nombreux bateaux de transport en bois d'âsh [provenant] des montagnes de la Terre-du-Dieu<sup>58</sup>, de la région de la Maîtresse-de-Byblos...<sup>59</sup> ».

Des cercueils furent fabriqués dans cette matière. Nous en connaissons dès la III<sup>ème</sup> dynastie<sup>60</sup>. De plus, un texte célèbre de la littérature égyptienne ancienne nous donne la certitude que les sarcophages étaient construits, tout au moins pour les plus augustes des personnages, dans ce bois de pin provenant de Byblos et de ses régions proches. Voici ce que nous dit 'Ipou-our : « ...Assurément, aujourd'hui, on ne navigue plus vers Byblos. Or, comment ferons-nous pour nous [procurer] le bois d'âsh pour nos momies puisque [même] les prêtres sont simplement enterrés avec leurs apports et les riches sont inhumés avec de l'huile venant d'aussi loin que de Crète ? »<sup>61</sup>.

Des objets de la vie quotidienne, déposés dans des tombeaux, ont aussi été fabriqués avec ces bois. Des vases nous sont connus dès la V<sup>ème</sup> dynastie<sup>62</sup>. Nous citerons encore le modèle de moule à brique de la XVIII<sup>ème</sup> dynastie<sup>63</sup> ainsi qu'un arc découvert dans la tombe de Tout-ânkh-Amon<sup>64</sup>. Dans ce même esprit, on peut ajouter les meubles en construction que nous montre la tombe de Rekh-mi-Rê<sup>65</sup> « en âsh véritable (provenant) de la meilleure coupe des Terrasses »<sup>66</sup>.

Mais, ce qui est peut être le plus fréquemment cité dans les textes de l'Égypte ancienne, ce sont les portes ou vantaux de palais ou de temples. Revenons à la « Pierre de Palerme » et au règne de Snéfrou. L'année du « huitième recensement », ces précieuses annales nous relatent la fabrication des « portes du palais royal en bois d'âsh »<sup>67</sup>.

Sous le règne du pharaon Sebek-hotep IV (que l'on date de la XIII<sup>ème</sup> dynastie sans pouvoir actuellement être plus précis, c'est-à-dire entre 1785 et 1633 av. J.-C.)<sup>68</sup>, une stèle mise au jour à Karnak<sup>69</sup> nous indique que ce roi ordonna de

refaire une porte à deux battants de 10 coudées<sup>70</sup>, en bon bois d'âsh de Khenty-shé<sup>71</sup>, ainsi qu'une seconde pour une chapelle du temple en « bon et véritable bois d'âsh »<sup>72</sup>.

Au temple funéraire de Deir el-Bahari, une stèle datant du règne de la reine-pharaon Hat-shepsout (1478-1458 av. J.-C.), mise au jour à Dra Abou'l-Naga, nous précise que toutes les portes de ce temple funéraire « sont en âsh véritable »<sup>73</sup>.

Thout-mès III (1458-1425 av. J.-C.), pour sa part, fait ériger des chapelles en pierre dans le temple de Karnak dont « les portes sont fabriquées en âsh véritable, incrustées d'or et travaillées en métal cuivreux noir véritable... »<sup>74</sup>, alors que dans « La Salle des Fêtes » de ce même temple il dit avoir construit une chapelle et agrandi les deux battants de la porte « en âsh véritable provenant des meilleures coupes des Terrasses »<sup>75</sup>.

Durant le règne d'Amen-hotep III (1390-1352 av. J.-C.), sous la XVIII<sup>ème</sup> dynastie, le Prince-gouverneur de Memphis, Amen-hotep-Houy Ier, qui s'occupa à embellir pour le compte de son souverain la capitale du nord, c'est-à-dire Memphis, nous révèle qu'il dirigea les travaux de construction d'un « temple [dédié] au Ka-de-Ptah [situé] aux limites [du territoire] de Ânkh-taouy<sup>76</sup>, en faveur de son père Ptah-qui-est-au-Sud-de-son-mur<sup>77</sup> (...) en pierre blanche de Ânou<sup>78</sup>, sa perfection étant identique à celle de l'horizon du ciel; toutes ses portes sont en bois d'âsh de Khenty-shé<sup>79</sup>, de la meilleur [qualité] de Négaou<sup>80</sup>, plaquées d'or véritable des pays étrangers, d'électrum et de bien d'autres minéraux précieux... »<sup>81</sup>.

C'est Ramsès II (1279-1213 av. J.-C.), au temple de Louxor, dans l'inscription dédicatoire de la chapelle qu'il consacra à la déesse Mout, qui nous précise encore que les portes furent confectionnées « en âsh véritable des meilleures coupes des Terrasses »<sup>82</sup>.

A la fin de la XXVI<sup>ème</sup> ou durant la courte XXX<sup>ème</sup> dynastie, Le commandant en chef de l'armée dans le territoire de Busiris<sup>83</sup>, Hor, fils du général Psamétik et de Néféro-Sobek, restaurant le tem-



ple de Héry-shef<sup>84</sup>, nous précise, sur sa statue A 88 (colonne 2) conservée au Musée du Louvre<sup>85</sup>, que « la porte est [à présent] en bon bois<sup>86</sup> d'âsh du Liban ».

A Denderah, les portes de la chambre « Z » du temple d'Hat-Hor étaient « en bois d'âsh véritable du meilleur choix du Sommet des Terrasses »<sup>87</sup>.

A Edfou, au temple d'Horus, l'inscription dédicatoire d'Alexandre III Le Grand mentionne que les portes de ce temple ont été construites « en bois d'âsh véritable »<sup>88</sup>.

A Karnak, dans le Grand temple d'Amon-Râ, sur le montant Sud du deuxième pylône, Ptolémée VII/ VIII Evergète II (145-116 av. J.-C.), précise que la grande porte a été refaite et munie de vantaux en « bois d'âsh du meilleur choix du Sommet des Terrasses »<sup>89</sup>.

Ce même souverain ptolémaïque, à Edfou cette fois, renouvelle les portes du temple d'Horus de Behedety « en bois d'âsh véritable du meilleur choix du Sommet des Terrasses »<sup>90</sup>.

Dans l'île de Bigeh, en face du temple de Philae, la grande porte de l'Abaton « fut construite en bois d'âsh du Liban, rehaussée avec du cuivre de Syrie »<sup>91</sup>. Ce petit temple éminemment sacré est, quant à son élévation, très probablement l'œuvre de Ptolémée XII (80-51 av. J.-C.) mais il semble que la décoration en ait été achevée sous le règne de l'empereur romain Auguste (30 av. J.-C. - 14 apr. J.-C.).

Des mâts<sup>92</sup> furent aussi érigés avec ce bois devant les façades des temples.

'Inéni<sup>93</sup>, grand architecte et conducteur de tous les travaux de Pharaon sous le règne de Thout-mès Ier (1506-1493 av. J.-C.), maître d'œuvre dans le Grand Temple d'Amon de Karnak, nous en relate leur érection dans sa biographie<sup>94</sup>. Il nous dit : « En façade du temple, les mâts augustes furent confectionnés en bois d'âsh de la meilleure qua-

lité [en provenance] du Sommet des Terrasses<sup>95</sup>, leurs sommets étant [recouverts] d'électrum...<sup>96</sup> ».

Sous le règne de Thout-mès III (1458-1425 av. J.-C.), c'est un autre grand personnage : Sen-néféri<sup>97</sup>, qui est envoyé par Pharaon vers Byblos<sup>98</sup> pour y aller chercher les mâts<sup>99</sup> devant orner la façade du VII<sup>ème</sup> pylône du temple d'Amon de Karnak. Pour ce faire, il monte une véritable expédition maritime à laquelle des militaires sont associés<sup>100</sup>. Ici encore, c'est du bois d'âsh que Sen-néféri rapporte des Terrasses Augustes<sup>101</sup>, mais aussi de Khenty-shé<sup>102</sup> et du Pays de la Terre du Dieu<sup>103</sup>.

Au temple de Ptah, à Memphis, une stèle datée du règne d'Amen-hotep III (1390-1352 av. J.-C.) nous apprend que les « mâts sont en âsh véritable »<sup>104</sup>.

Durant la XIX<sup>ème</sup> dynastie, Séthi Ier (1294-1279 av. J.-C.) fit orner la façade de son temple funéraire de huit mâts, « abattus par les soins des Grands de Ra-menne »<sup>105</sup>. Il surveille lui-même le déroulement de l'abattage des arbres destinés à ces mâts<sup>106</sup>.

A la XX<sup>ème</sup> dynastie, nous retrouvons ces mêmes ornements décoratifs à l'avant du pylône du temple de Ramsès III (1186-1154 av. J.-C.), à Médînet Habou<sup>107</sup>. Les textes gravés sur le premier pylône nous disent que Pharaon « a construit un monument en l'honneur de son père Amon-Râ-Roi-des-Dieux, faisant dresser pour Lui des mâts en bois d'âsh provenant du Sommet des Terrasses, leurs extrémités étant [recouvertes] de véritable électrum...<sup>108</sup> ». Or, en lisant les différents textes se rapportant à l'érection des mâts situés à l'avant de ce temple de Million d'Années (c'est-à-dire sur le parvis), on est frappé par le fait que Pharaon ait tenu à nous indiquer que ces oriflammes avaient été confectionnées avec du bois de pin provenant de toutes les régions proches orientales qui étaient susceptibles d'en produire en grande quantité : de Khenty-shé<sup>109</sup>, de Ta-netcher<sup>110</sup>, de Tep-khétyou (= Le Sommet des Terrasses)<sup>111</sup>, de Ra-menne<sup>112</sup>. N'a-t-on pas ici une tentative d'approche universaliste de la possession du Proche Orient par Ramsès III au travers de cette simple énumération



du bois de pin tant prisé par les Egyptiens ? Ce bois aurait-il été un tel enjeu diplomatique et un tel reflet de la puissance divine <sup>113</sup> de l'Égypte, via ce temple de Million d'Années de Pharaon, que le simple fait d'énumérer ses différentes provenances soit pour le Pays

des Deux-Terres l'image de l'étendue de sa véritable puissance politique ? Quelques décennies plus tard, le récit d'Oun-Amon tendrait à le prouver <sup>114</sup>.

Après ces éléments de temples, les souverains d'Égypte, ou même de simples particuliers, ne manquèrent pas d'entretenir ou de reconstruire les barques processionnelles <sup>115</sup> ou les grandes barques des dieux, esquifs qui servaient à l'occasion des grandes fêtes divines et qui voguaient réellement sur les eaux du Nil.

Nous savons que certaines barques processionnelles furent fabriquées en bois d'*âsh*.

Une statue, ayant appartenu à Pay-ef-tchaou-em-âouy-en-Neiyh <sup>116</sup>, fils de Sa-Sobek, <sup>117</sup> conservée aujourd'hui au Musée du Louvre, sous le n° A 93, datée de la fin de la XXVIème dynastie, des règnes d'Apriès (589-569 av. J.C.) et d'Amasis (571-526 av. J.C.), nous en donne un bel exemple <sup>118</sup>. Ce personnage, très dévôt, a passé son existence à embellir le temple d'Osiris à Abydos. Il nous déclare : « *J'ai fait [fabriquer] une barque sacrée en bois d'âsh, car celle que j'avais trouvée était en bois d'acacia* » <sup>119</sup>.

Mais la grande barque fluviale la plus connue était celle d'Amon, la barque *Ouser-hat* <sup>120</sup>. Cette embarcation servait lors de la grande procession solennelle de la fête d'Ipset <sup>121</sup> ou de celle de la Vallée <sup>122</sup>. A ces occasions, la statue divine du dieu thébain allait rejoindre, en grand apparat et en empruntant le Nil, la déesse Mout en son temple de Louqsor : son « *Harem du Sud* ». Cette barque pouvait atteindre 70 m. de longueur. Elle était remorquée par la barque royale que dirigeait Pharaon en personne et remontait donc le courant, de Karnak vers Louqsor, du Nord vers le Sud <sup>123</sup>.

Au tout début de la XVIIIème dynastie, le pharaon 'Iâh-mès Ier (1552-1526 av. J.-C.) <sup>124</sup>, le libérateur de l'Égypte sur les Hyksôs, restaure les temples du pays et les éléments qui leur sont attachés. A Thèbes, il donne l'ordre de construire une barque Ouser-hat afin de remplacer l'ancienne qui semble ne pas avoir été parfaitement entretenue durant la reconquête du territoire national.

Voici ce que nous transmet le texte y afférant <sup>125</sup> : « *Alors, Ma Majesté ordonna que soit construite une grande barque pour l'embarcadère d'Amon, dont le nom est Ouser-hat, en bois d'âsh de la meilleure espèce du Sommet des Terrasses* <sup>126</sup>, afin qu'il accomplisse sa belle navigation du Nouvel-an (...). Je fit [aussi] ériger les colonnes [du kiosque] en bois d'âsh, le toit et le plancher [avec le même matériau] également... ».

Sous le règne de Thout-mès IV (1401-0390 av. J.-C.), cette Grande barque *Ouser-hat* fut entièrement reconstruite « *en bois d'âsh véritable, coupé pour Sa Majesté au Pays de Retenou* <sup>127</sup>, plaquée d'or en totalité, tous ses ornements ayant été fabriqués de nouveau [pour l'occasion], afin que la perfection de son père Amon prenne place dans sa barque fluviale <sup>128</sup> ».

Cette reconstruction de la Grande barque d'Amon par Thout-mès IV nous est confirmée par l'obélisque du Latran <sup>129</sup>. Ce monument, qui provient des carrières de granite d'Assouan, fut commencé sous le règne de Thout-mès III (1458-1425 av. J.-C.) mais resta inachevé sur place avant d'en avoir été totalement détaché. Thout-mès IV décida de reprendre les travaux et, finalement, fera ériger cet obélisque dans le temple de l'Est de Karnak. Le texte, qui est quasiment identique à celui cité ci-dessus ne sera pas reproduit ici. Il nous confirme que les arbres de bois d'*âsh* ont été abattus et proviennent du Retenou et que ceux-ci ont servi à la construction de la Grande barque *Ouser-hat* du dieu de Thèbes <sup>130</sup>.

Sur une stèle d'Amen-hotep III, qui provenait de son temple funéraire construit à l'ouest de Thèbes, ce souverain nous dit qu' « *il fit construire une*



grande barque en bois d'âsh (navigant) sur le fleuve, dont le nom est Amon-Râ-dans-Ouser-hat, et qu'il fit abattre les (arbres) dans le Pays de la Terre-du-dieu »<sup>131</sup>. Sur ce même document, quelques lignes plus loin, il nous précise que cette barque Ouser-hat servait lors des fêtes processionnelles d'Ipet et de l'Occident et que cette navigation se fera « *durant des millions et des millions d'années* »<sup>132</sup>.

C'est encore Tout-ânkh-Amon (1336-1327 av. J.-C.), après la reconquête du pouvoir thébain à la suite de la période amarnienne, qui fait reconstruire les barques de la triade du temple d'Amon-Râ de Karnak<sup>133</sup>. Cette relation de restauration nous est connue par la Grande stèle de Karnak<sup>134</sup>. Ici, se sont les lignes 20 et 21 du monument qui nous intéressent. En voici le texte : « *Sa Majesté - Vie-Force-Santé- fit charpenter leurs barques, qui sont [à présent] sur le fleuve, en bois d'âsh de la meilleure qualité du Sommet-des-Terrasses, produit de choix de Négaou, plaquées de l'or le plus fin des pays étrangers, pour qu'elles illuminent le Nil...* ».

Séthi Ier, que nous avons déjà mentionné pour la confection des grands mâts du temple d'Amon, fait aussi couper du bois, dans le pays de Ramenne, « *pour la grande barque qui (navigue) sur le fleuve* », c'est-à-dire l'Ouser-hat d'Amon<sup>135</sup>.

Dans une inscription située dans le temple de Karnak, Ramsès III (1186-1154 av. J.-C.) nous fait part de la même préoccupation que ces prédécesseurs : « *J'ai construit une grande barque, magnifique, allant sur le fleuve, l'Ouser-hat d'Amon, en pin véritable de la meilleure coupe des Terrasses* »<sup>136</sup>.

Héry-Hor (1069-1060 av. J.-C.), Grand-prêtre d'Amon de Karnak adoptant la titulature royale, à l'extrême fin de la XX<sup>ème</sup> dynastie, envoie Oun-Amon vers le Proche-Orient afin d'y rapporter du bois d'âsh pour-reconstruire ou restaurer la barque Ouser-hat d'Amon. Son épopée fort mouvementée nous fut transmise par le récit connu, en français, sous le nom de : « Les Mémoires d'Oun-Amon »<sup>137</sup>.

Nous pouvons nous demander si la barque que fit refaire le « Prince de la ville de Thèbes » et Quatrième Prophète d'Amon, Montou-em-hat<sup>138</sup>, ne serait pas, au vu de sa longueur, une barque Ouser-hat. En effet, dans le temple de Mout, à Karnak, nous donnant la relation de ses différents travaux de restauration dans les temples de la Haute Egypte, il précise : « *J'ai fabriqué [une barque] de 80 coudées<sup>139</sup> de longueur en âsh véritable [provenant] des Terrasses, le naos étant en électrum incrusté de toutes sortes de pierres précieuses véritables* »<sup>140</sup>.

D'autres barques de ce type, autres que celle destinée à l'Amon de Thèbes, ont été construites durant le règne des pharaons égyptiens.

C'est le cas de la grande barque d'Osiris, à Abydos, la barque *néshémet*<sup>141</sup>. Nous savons, par la Grande Stèle d'Abydos, que Thout-mès Ier la fit reconstruite durant son règne : « *Et, de plus, je fit construire pour lui (= Osiris) l'auguste barque-néshémet en bois d'âsh de la meilleure qualité du Sommet des Terrasses, sa proue et sa poupe étant en électrum...* »<sup>142</sup>.

C'est aussi celle construite sous Ramsès III (1186-1154 av. J.-C.) pour le dieu Ptah de Memphis<sup>143</sup> : « *J'ai construit ta barque magnifique, ô maître de l'éternité ! de 130 coudées<sup>144</sup> (de long), allant sur le fleuve, en grands pins véritables, des meilleures (coupes) de Khenty-shé* »<sup>145</sup>.

C'est encore ce même souverain de la XX<sup>ème</sup> dynastie qui fera reconstruire la grande barque de Mout : « *Tu as construit pour moi une grande barque, allant sur le fleuve, en pin véritable du meilleur (choix) des Terrasses* »<sup>146</sup>.

À la fin de la XXV<sup>ème</sup> dynastie et au début de la XXVI<sup>ème</sup>, le « Prince de la ville de Thèbes » et Quatrième Prophète d'Amon, Montou-em-hat<sup>147</sup>, fit reconstruire la barque processionnelle d'Osiris : « *C'est aussi dans ce même nome que je fis fabri-*



*quer la barque d'Osiris, de (x) coudées en bois d'âsh véritable, selon son exacte rituel, après que je (l')eus découverte en bois d'acacia »<sup>148</sup>.*

Ce bois a tellement été prisé par les anciens Egyptiens que les dieux eux-mêmes en béné-

ficièrent dans leurs diverses pérégrinations nautiques nocturnes ou diurnes. Non seulement, leurs embarcations pouvaient être construites dans ce bois, mais encore les éléments qui servaient à la bonne navigation l'étaient aussi. C'est ainsi que, dans les Textes des Sarcophages, la barque de Râ navigue grâce à « une perche de sonde de 40 coudées [façonnée] en âsh de Kabni... »<sup>149</sup>. Et, dans le Livre des Morts d'Any<sup>150</sup>, dans l'introduction du Chapitre 125, décrivant un monde vierge et donc d'une pureté absolue, le défunt déclare : « Je suis venu ici pour voir Ta<sup>151</sup> perfection, mes deux bras (tendus) en (signe d') adoration de ton vrai nom. Je suis venu ici alors que l'arbre-âsh n'existait pas (encore), que l'acacia du Nil n'avait pas été introduit, que les tamaris n'avaient pas été créés »<sup>152</sup>. Ces exemples nous montrent à quel point ce bois d'âsh était essentiel à la vie religieuse des Egyptiens.

Ne quittons pas le domaine royal et divin et signalons encore qu'au cours des différents rites qui se déroulaient lors des fêtes du Nouvel-An<sup>153</sup>, et qui étaient censés renforcer la transmission du pouvoir royal de Pharaon, des amulettes confectionnées dans du bois d'âsh étaient déposées sous la tête du roi. Elles avaient pour rôle d'assurer symboliquement la continuité dynastique du souverain<sup>154</sup>.

Il est encore établi que ce bois d'âsh servit de matériau de réemploi dans diverses constructions tardives, afin d'en stabiliser la maçonnerie. C'est, par exemple, le cas des poutres découvertes dans un nilomètre daté de l'an 500 de notre ère<sup>155</sup>.

N'abandonnons pas le domaine de ces conifères sans mentionner un élément de nutrition pour le moins curieux apparaissant au détour de la cuisine

égyptienne de l'antiquité. Ce sont quelques trop rares cônes comestibles de Pin Pignon<sup>156</sup> découverts dans les tombes égyptiennes<sup>157</sup>, dont certains sont spécifiés de façon formelle provenant de Byblos<sup>158</sup>. Cet arbre ne se rencontre qu'au bord de la mer, dans des endroits sablonneux ou rocheux, et ses cônes ont exactement la forme, la couleur et la taille d'un cœur humain<sup>159</sup>. A Drah Abou'l - Naga, à Thèbes-Ouest donc, Auguste MARIETTE, fouillant des tombeaux de la XII<sup>ème</sup> dynastie, a mis au jour deux cônes de *Pinus Pinea*. W. M. Fl. PETRIE, effectuant ses fouilles sur le site de Hawara, dans le Fayoum, en découvrit dans la nécropole d'époque gréco-romaine<sup>160</sup>. A Béréniké, le port sur la Mer Rouge dont Ptolémée II Philadelphe (284-246 av. J.-C.) avait décidé la mise en valeur mais dont la plus grande activité se situera durant l'Epoque romaine, une grande quantité de pins pignons furent mis au jour durant les fouilles du site. Ces fruits provenaient du Levant<sup>161</sup>, prouvant ainsi qu'à ces époques, les Egyptiens étaient toujours friands de ces fruits de pin.

Ces cônes de Pin Pignon doivent être mis probablement, pour l'essentiel de la production consommée en Egypte, en rapport avec le commerce qui s'effectuait donc entre l'Egypte et le Proche Orient durant les règnes des pharaons d'Egypte et les empereurs romains. Ils semblent toutefois bien avoir été récupérés par la littérature égyptienne à caractère mythique. C'est du moins ce qu'essaie de nous transmettre le « Conte des Deux Frères », document daté de la fin de la XIX<sup>ème</sup> dynastie (circa 1190 av. J.-C.), en nous décrivant le cœur de Bata comme étant un cône de Pin Pignon s'étant réfugié et vivant au Liban<sup>162</sup>. N'y aurait-il pas ici, dans ce conte, un essai de rapprochement du temporel vers le spirituel en faisant glisser le cône du Pin Pignon vers le cœur d'un homme devenant symboliquement au cours du récit un demi-dieu ? La question mérite d'être posée car on peut légitimement se demander pourquoi un tel rapprochement de l'humain vers le divin s'est opéré.

Avant de continuer plus, avant l'étude des différents emplois de ce bois *âsh* et d'en voir leurs réelles finalités, il est une question essentielle qu'il nous faut tout d'abord débattre. Comment



traduire le terme égyptien «*m3'*», qui suit fréquemment le mot «*š*» dans les textes d'époque pharaonique ? A notre avis, traduire «*m3'*» par l'adjectif français «*vrai*» nous semble être fortement réducteur du sens profond que sous-tendent les textes écrits

en ancien égyptien se servant de cette épithète. En effet, si «*vrai*» peut refléter ce qui est conforme à la vérité ou à la réalité des choses, il n'en est pas moins exact que cette vérité ou cette réalité peuvent être appréhendées et ressenties de façon bien différente selon les individus ou les époques; d'ailleurs, n'a-t-on pas coutume de dire : «*A chacun sa vérité*» ? Or, en ce qui concerne l'*âsh*, ou bien les Egyptiens connaissaient parfaitement ce bois et savaient le reconnaître entre d'autres espèces de conifères<sup>163</sup>; et de ce fait, il était pour eux le reflet d'une réalité (c'est-à-dire : l'arbre *âsh* lui-même) et, par suite, conforme à la vérité du fait qu'il existe réellement et qu'ils l'employaient de façon régulière. Ou bien l'arbre et son bois n'existaient pas et les Egyptiens ne les connaissaient pas ? Mais dans ce cas, pourquoi en parleraient-ils et les qualifieraient-ils de «*m3'*» ? Il nous semble que ce simple terme de «*m3'*» dépasse largement cette notion du «*vrai*» ou du «*réel*» et que cet adjectif doit être traduit autrement<sup>164</sup>. Pour ce faire, rapprochons-nous encore une fois du monde du divin. Il est indéniable qu'une divinité a toujours été honorée par des matériaux de choix, les plus riches et les plus précieux, de la qualité la meilleure et de la plus grande authenticité ; les dieux n'ont nul besoin de pacotilles. Or, il nous semble que l'adjectif français «*véritable*», dans le sens de ce qui est authentique, qui n'est ni falsifié ni imité conviendrait mieux ici que «*vrai*». Ce qui est «*véritable*», en effet, ne peut être contesté par qui que ce soit, puisque étant conforme à la réalité et à la norme. Et c'est bien de cela que les dieux ont besoin : de «*bois d'âsh véritable*», ne pouvant être contesté par personne et ne pouvant être remplacé par d'autres bois comme l'acacia, par exemple, que l'on rencontre à maintes reprises mais qui sera constamment et rapidement remplacé par le

«*bois d'âsh véritable*» lorsque ce dernier ne manquera plus en Egypte. Seul donc l'*âsh* convient aux dieux et lui seul est l'essence s'avérant apte à leur service. Le fait que ce bois soit «*vert*», «*nouveau*», «*récent ou ancien*» ne change rien au sens symbolique que les Egyptiens attachaient à ce matériau. L'*âsh*, avant toute chose, devait être «*véritable*» pour servir la divinité, pour l'honorer, pour lui procurer toute satisfaction. Il est encore nécessaire de faire remarquer que cet adjectif épithète «*m3'*» se rencontre pour la première fois dans les textes égyptiens à partir de la Deuxième Période Intermédiaire (vers 1785 av. J.-C.). Il faut alors ici se souvenir des «*Lamentations d'Ipou-our*» pour comprendre ce qu'un Egyptien de ces époques troublées pouvait ressentir devant la manque d'*âsh* destiné à ses défunts et aux dieux de la Vallée du Nil. C'est ainsi qu'ils durent se résigner à employer des bois existants dans cette Vallée, comme l'acacia par exemple, mais qui, cependant, ne semblent pas avoir été en conformité avec la théologie développée à l'égard, ni des défunts pour leur survie dans l'Au-delà, ni des divinités égyptiennes requérant ce bois d'*âsh* pour leur service cultuel. N'est-ce pas là la raison pour laquelle on en vint à spécifier que le bois dont on se servait pour ce qui concernait la «*choses divines*» devait être non seulement du bois d'*âsh* mais encore que ce bois d'*âsh* devait être «*m3'*», c'est-à-dire «*véritable*» et, ce, surtout, à partir du Nouvel Empire<sup>165</sup>.

Or, à ce stade de notre étude, une autre question d'importance mérite réponse. Au regard de ce que nous avons dégagé ci-dessus, il apparaît nettement que le bois d'*âsh*, et tout ce qui lui est attaché, fut réservé en quasi exclusivité à trois domaines bien différenciés : les temples divins (huiles et onguents, portes, mâts, barques processionnelles ou fluviales pour servir les dieux), la personne de Pharaon (huiles, objets de couronnements, temples de Millions d'Années et palais, bateaux royaux) et la momification (huiles et onguents)<sup>166</sup>. Ces trois emplois ont manifestement un lien direct entre eux au regard du sens religieux que les Egyptiens de ces époques ont développé, vécu et pratiqué.

Les textes que nous avons analysés, datés en



grande partie du Nouvel Empire (à l'exception de celui de Sebek-hotep IV qui date de la Deuxième Période Intermédiaire) et des époques postérieures, sont assez parlants à ce sujet. En effet, ces derniers nous précisent que le bois d'*âsh* servait à embellir

les temples divins et à fabriquer leurs barques sacrées; en outre, ils nous indiquent que les huiles et onguents issus de cet arbre permettaient, de parfumer et d'entretenir la vigueur des statues divines, aux défunts de devenir un Osiris et à Pharaon d'être le légitime représentant des dieux (le « Pontifex », diraient les Latins) sur le sol des Deux-Terres. Or, ce Pin de Cilicie est issu d'une région que les textes nous disent être, très fréquemment, « La Terre du Dieu »<sup>167</sup>.

Mais alors, cette « Terre du Dieu », à qui pouvait-elle bien appartenir ? La réponse, là encore plus ou moins tardive mais devant refléter un concept bien antérieur à ces références, nous en est donnée par différents documents.

Dans le récit des « Mémoires d'Oun-Amon », le Liban est décrit comme étant « le domaine d'Amon-Ouser-hat, la reine de toutes les barques sacrées »<sup>168</sup>. Oun-Amon martèle cette opinion égyptienne devant le prince de Byblos puisque, quelques lignes plus loin, il déclare sans ambages que « Amon est le propriétaire » du Liban<sup>169</sup>. Et ce Prince de Byblos ne semble nullement réfuter cette affirmation énoncée par l'envoyé de Pharaon, prouvant de fait la véracité des propos d'Oun-Amon. Peut-être alors comprenons-nous mieux pourquoi Bata, dans le « Conte des Deux Frères », se réfugie-t-il dans « La Vallée du l'arbre-âsh » ? N'est-ce pas, tout simplement, une métaphore pour nous indiquer qu'il se met sous la protection d'une divinité et, puisqu'il semble bien que l'histoire se soit passée dans la région thébaine<sup>170</sup>, plus particulièrement sous la protection d'Amon. Quant à son cœur, prenant l'aspect du fruit du pin pignon, il n'est en fait que l'image matérialisée de tous ces cœurs représentés sur les papyri funéraires que l'Égypte nous a transmis lors de la pesée de l'âme du défunt devant le tri-

bunal d'Osiris. Une fois accepté dans l'Au-delà, ce cœur qui a vécu un certain temps de souffrance<sup>171</sup> dans « La Vallée de l'arbre-âsh » pourra alors prendre place, debout, dans la barque de Rê et la « guider avec une perche de sonde de 40 coudées en bois d'âsh de Byblos »<sup>172</sup>, place que tout défunt aspire à prendre après sa mort. Ici encore, le choix des sarcophages<sup>173</sup> construits en bois d'âsh n'est pas étranger à cette conception religieuse que les Égyptiens semblent avoir depuis l'aube de leur histoire attachée à cette essence: l'âsh, et tout ce qui peut en être issu et fabriqué, est réservé au domaine divin; comme le lapis-lazuli, la turquoise, l'or ou l'électrum, il est le bois divin par excellence, celui qui convient le mieux aux dieux. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, dans un grand nombre de textes, et plus particulièrement à partir du Nouvel Empire, tout comme pour ces derniers minéraux et métaux précieux, les Égyptiens ont ressenti le besoin d'affirmer que cet âsh était « véritable », parce que seul approprié aux dieux et à leur univers. Par ricochet, le Liban devient le « Domaine d'Amon », le « Domaine de la barque Ouser-hat d'Amon » et, de surcroît, « La Terre du dieu ». Thout-mès III ne dit-il pas dans la stèle du Gêbel Barkal que l'âsh, « c'est l'arbre qu'Amon aime »<sup>174</sup> ?

Mais, une autre particularité est attachée à cet arbre-âsh et aux produits issus de ses troncs et branches, particularité qui a du aussi jouer dans le choix et le rôle qu'a connus cet arbre dans la civilisation de l'Égypte ancienne. En effet, que ce soit l'arbre lui-même, débité en grumes ou à l'état brut, sa sève résineuse, les onguents ou les huiles extraits de cette sève, tous ces matériaux et produits dégagent une odeur parfaitement caractéristique qui a dû plaire d'emblée aux Égyptiens dès qu'ils connurent cette espèce<sup>175</sup>; sans doute est-ce une raison supplémentaire qui les fit adopter l'âsh et le réserver, presque exclusivement, au monde du divin. Car les dieux et les pharaons, comme les humains et les morts, ont besoin de senteurs agréables pour exister. Ils aiment se promener et se déplacer dans des embarcations aux parfums agréables, d'où l'emploi de ce bois-âsh pour la confection des barques dont il a été question ci-dessus. D'où la réalisation de portes et l'érection



de mâts aux senteurs subtiles avec ce même bois. Certains passages découverts au hasard des textes religieux énumèrent les aspects remarquables attachés à certaines déesses ; ils précisent « *que leur parfum est plus fort que celui de toute autre femme* »<sup>176</sup>. Les Rituels

des temples nous indiquent les nombreux fards, essences, onguents, huiles, parfums, fumigations odoriférantes, etc..., adressés à la divinité du lieu mais aussi en l'honneur de Pharaon. Il n'est donc pas étonnant d'y découvrir en bonne place ces huiles et onguents d'*âsh* dont nous avons parlé plus haut<sup>177</sup>. Jusque dans l'Au-delà, le défunt se devait de comparaître devant le tribunal d'Osiris non seulement exempt de toute souillure mais aussi avec un corps dégagant un parfum agréable<sup>178</sup>. La momification avait pour but de faire en sorte que, outre la conservation de l'enveloppe charnelle, le corps soit propre et qu'il sente bon<sup>179</sup>.

L'Égypte pharaonique a donc apprécié et aimé ce qui sentait agréablement. Elle l'a tellement apprécié qu'elle a même transposé cet amour des parfums dans le monde des dieux et dans celui de ses chers disparus. Mais, c'est dans la poésie amoureuse que cette notion de parfum se trouve peut-être mise la mieux en évidence<sup>180</sup>. Un passage de cette volumineuse poésie amoureuse ne dit-elle pas : « *Voici que tous les chemins où tu passes sont imprégnés du parfum de térébinthe et que leur odeur est semblable à celle que répand Byblos* »<sup>181</sup>. Preuve que Byblos, ainsi que le Liban, furent bien ressentis dans l'esprit des Égyptiens comme l'égal du Pays de Pount, région des parfums et de l'encens par excellence; mais aussi, comme pour cette dernière contrée, ses dieux, ses souverains et ses morts pouvaient être satisfaits des produits provenant de ses forêts et des senteurs que ces derniers dégageaient.

Comment alors ne pas évoquer l'une des plus grandes et plus anciennes déesses de Byblos : Hat-Hor ? Celle que les textes du temple de Dendérah nous décrivent comme une déesse dont le corps exhalait « *un parfum particulièrement apaisant* »<sup>182</sup>. Celle dont la barque sacrée qui, chaque année se

rendait en grande pompe à Edfou pour y rencontrer son époux Horus-de-Béhédéty, avait pour nom : « *La-Grande-d'amour* »<sup>183</sup>. N'est-elle pas « *La Dame de Byblos* »<sup>184</sup> ?

Or, la cité de Byblos peut s'honorer d'avoir possédé un temple<sup>185</sup> lui ayant été dédié dès l'an 2800 av. J.-C. environ. Et, ce qui est particulièrement surprenant ici, c'est que ce temple a été constamment entretenu et réparé depuis l'époque de sa construction jusqu'à l'époque hellénistique, voire romaine, comme l'attestent de très nombreuses inscriptions et dons mis au jour durant les fouilles de l'édifice<sup>186</sup>. C'est aussi dans ce temple que furent mis au jour des objets précieux marqués aux noms des souverains égyptiens que nous savons avoir commercé avec cette grande cité : Khâ-sékhemouy (dernier pharaon de la II<sup>ème</sup> dynastie), Khoufou et Men-kaou-Rê (de la IV<sup>ème</sup> dynastie), Ounas (de la V<sup>ème</sup>) et Pépi II surtout (de la VI<sup>ème</sup>)<sup>187</sup>. La position centrale de ce temple, au vu de la cité du Bronze Ancien II, est aussi remarquable : l'édifice domine l'étang sacré et le grand puits de Byblos<sup>188</sup>. C'est dire l'importance que ce temple devait revêtir aux yeux des habitants de la cité de Byblos et à ceux qui y venaient prier et lui présenter des offrandes.

La Dame de Dendérah, Celle dont le corps dégagait un parfum suave, La Dame de Byblos, Celle qui protégeait les expéditions égyptiennes dès la II<sup>ème</sup> dynastie, peut être considérée comme la divinité qui rassemble toutes les notions religieuses attachées au bois-*âsh*. Elle allaite Pharaon pour le fortifier comme elle procure et protège l'eau potable de la cité de Byblos et comme l'huile d'*âsh* permet au souverain d'Égypte d'accéder au trône d'Horus; elle protège la barque de son père Râ dans son voyage diurne<sup>189</sup> comme elle protège les expéditions égyptiennes en mer venant ou repartant de Byblos; elle exhale un parfum que les dieux reconnaissent comme étant issu de leur aréopage tout comme celui que chaque défunt aspire d'exhaler lors de sa comparution devant Osiris pour accéder à l'Au-delà grâce aux onguents et huiles employées lors de l'embaumement<sup>190</sup>. Elle n'hésite pas à prendre comme habitat des arbres divers<sup>191</sup> comme si les lieux boisés lui étaient agréables et les arbres familiers<sup>192</sup>. Ne sent-on pas alors que nulle part ailleurs qu'à Byblos, au Liban, et sur l'ensemble



du littoral proche oriental en fait, cette déesse avait sa place et que son parfum répandu en Egypte lorsque les bois d'*âsh* ou leurs produits atteignaient les côtes égyptiennes reflétait, en fait, celui de la ville et des contrées environnant celle-ci.

Or, un dernier texte semblerait conforter cette démonstration. C'est la ligne 5 de la Stèle de la Princesse de Bakhtan<sup>193</sup>. Bien que nous offrant un récit légendaire<sup>194</sup> en employant des poncifs de la phraséologie royale égyptienne des époques classiques, ce document doit être daté avec plus ou moins de vraisemblance de la fin du VI<sup>ème</sup> / début du V<sup>ème</sup> siècle av. J.-C., c'est-à-dire de l'époque de la Première Domination Perse<sup>195</sup>. Cette ligne 5 du texte de la narration nous transmet en effet ceci : « ...leurs tributs<sup>196</sup> : or, argent, lapis-lazuli, turquoise et tous bois parfumés<sup>197</sup> (provenant) de la Terre-du-dieu<sup>198</sup>, pesaient sur leurs dos...<sup>199</sup> ». Ce texte n'est-il pas la preuve que le Liban et les pays environnants livraient à l'Egypte<sup>200</sup> non pas des bois d'espèces communes et indifférenciées mais bel et bien des bois dégagant une certaine fragrance afin que les dieux soient satisfaits et agréablement honorés, comme le bois d'*âsh véritable* par exemple, et, à certaines époques, « *nfr* », c'est-à-dire de bonne qualité, eux dont le corps et la chair n'étaient que l'émanation des senteurs célestes.

Nous pensons donc que l'odeur de ce bois, et même si cette raison ne fut certainement pas la seule, contribua très largement au développement du commerce sylvestre entre les différents Etats des époques considérées et que cet élément odoriférant doit être pris en compte pour comprendre l'assiduité extraordinaire avec laquelle ce commerce de bois d'*âsh* se maintint entre le Proche-Orient, et avec Byblos en particulier, et l'Egypte pharaonique. En effet, si l'on prend en compte l'espace de temps se situant entre le Néolithique égyptien (et au moins à partir de Nagada II) et l'Epoque romaine, ce commerce perdurera, au bas mot, durant quelque 4500 ans<sup>201</sup>.

A suivre.

#### NOTES:

- 1 HERODOTE, *Enquêtes*, II, 5.
- 2 Comme a pu l'écrire Serge SAUNERON.
- 3 M. CORNEVIN, *Archéologie africaine*, Paris, 1993, p. 49, pour cette citation, et p. 66-75, pour ce qui concerne plus particulièrement l'Egypte. Ajouter à cet ouvrage : K.W. BUTZER, « Klima », in *Lexicon der Ägyptologie*, III, col. 455-457 (abrégé ensuite : *LÄ.*). R. SAÏD & H. FAURE, « Le cadre chronologique des phases pluviales et glaciaires de l'Afrique », in *Histoire Générale de L'Afrique*, T. I, (UNESCO), Paris, 1980, p. 395-434. C. ROUCHET & M. NABIL EI-HADDI, « 20.000 ans d'environnement préhistorique dans la Vallée du Nil et le désert égyptien », in *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale* n° 81 (Bulletin du Centenaire), Le Caire, 1981, p. 445-470 (abrégé ensuite : *BIFAO*). N. BAUM, "Arbres et arbustes de l'Egypte ancienne. La liste de la tombe thébaine d'Ineni" (n° 81), (*Orientalia Lovaniensia Analecta* 31), Louvain, 1988, p. 12-14 (abrégé ensuite : *OLA*).
- En fait, nous savons que la désertification du Sahara oriental était entamée depuis bien avant la date donnée par M. Cornevin. Voir sur ce sujet : H.J. PACHUR & S. KRÖPELIN, « L'aridification du Sahara oriental à l'Holocène moyen et supérieur », in *Bulletin de la Société Géologique de France*, 8ème série, T. V -1989- p. 99-107. Th. TILLET (Edit.), "Sahara. Paléomilieus et Peuplement Préhistorique au pléistocène supérieur", *Actes du Symposium de l'abbaye de Solignac (Haute Vienne), du 13 au 15 juin 1991*, Paris, 1997, p. 313-389.
- 4 J. VERCOUTTER, « Les <<affamés>> d'Ounas et le changement climatique de la fin de l'Ancien Empire », in *Bibliothèque d'Etude* n° 97/2 -1985- p. 327-337 (abrégé ensuite : *BdE*). G. ROQUET, « Avant le désert, savanes, vénéries et caravanes. Réflexions sur une inscription d'Ancien Empire », in *Mélanges offerts à Jean VERCOUTTER*, (Editions Recherche sur les Civilisations), Paris, 1985, p. 291-311.
- 5 Nous rappelons toutefois que le manque d'arbres en Egypte était tel que ses occupants durent se rendre dans différentes régions, autres que celles situées à leur septentrion pour se procurer bois, essences, résines, fruits, etc..., leur faisant défaut ; les contrées méridionales, avec le bois d'ébène, ou le fameux Pays de Pount, avec l'arbre à encens, en sont deux exemples parmi tant d'autres ne rentrant pas dans le cadre de cette étude.
- 6 G. JEQUIER, *Manuel d'Archéologie Egyptienne*, T. I : *Les éléments de l'architecture*, Paris, 1924, p. 5-6. H. LOFFET, *Les scribes comptables, les mesureurs de céréales et de fruits, les mètres-arpenteurs et les peseurs de l'Egypte ancienne (de l'Epoque thinite à la XXIIe dynastie)*, T. I, Villeneuve d'Ascq, 1999, p. 16.
- 7 Pour ne pas alourdir cette étude, nous nous bornerons à n'envisager que quatre espèces d'arbres exportées vers l'Egypte : le pin/sapin (= *âsh*), le moringa, le grenadier et le cèdre du Liban.



- 8 C'est à Victor LORET que nous devons la première identification de ce mot « *âsh* » avec le pin/sapin : V. LORET, « Quelques notes sur l'arbre âch », in *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* n° XVI -1916- p. 33-51 (abrégé ensuite : ASAE). Voir aussi: G. DARESSY, « Le lieu d'origine de l'arbre *âsh* », in ASAE n° XVII -1917- p. 25-28.
- 9 G. CHARPENTIER, *Recueil de matériaux épigraphiques relatifs à la botanique de l'Égypte ancienne*, Paris, 1981, n° 268. R. GERMER, *Flora des pharaonischen Ägypten*, (DAIK), Mainz, 1985, p. 6 sqq.
- 10 N. BAUM, *Op. Cit.*, p. 252.
- 11 Les plantes gymnospermes se caractérisent par des graines nues, portées par des écailles ouvertes regroupées en cônes, telles que les conifères (définition donnée par le *Petit Larousse Illustré*, édition 1998).
- 12 Le genre *Pinus pinea* est cependant aujourd'hui une des espèces les plus rares au Moyen Orient, alors qu'il est indigène en Turquie et au Liban. Voir : N. BAUM, *Op. Cit.*, p. 252.
- 13 Nous savons que ce bois-*âsh* pouvait aussi provenir de l'Ouest de l'Égypte et, plus particulièrement, de Libye, du Pays des Tchéhénou. H. ALTENMÜLLER, « Das Ölmagazin im Grab des Hesire in Saqqara (QS 2405) », in *Studien zur Altägyptischen Kultur*, Band 4 -1976- p. 1-29, Abb. 1 (9) et (27); Abb. 4 (9); Abb. 5 (27) (abrégé ensuite: SAK). J.E. QUIBELL, *The Tomb of Hesy, Excavations at Saqqara* (1911-12), T. V, Le Caire, 1913, Pl. XXII. Dans le Papyrus British Museum 10 690 = Chester Beatty X, v° 1, 8, nous découvrons la précision suivante: « *l'âsh des pays occidentaux dont le nom est « péter-shény* ». Voir à ce sujet: H. BRUGSCH, *Reise nach der grossen Oase El Khargeh in der libyschen Wüste...*, Leipzig, 1878, p. 19-20, Pl. XI. Or, ce bois d'*âsh* du Pays des Tchéhénou ne peut être identifié qu'à une seule et unique espèce: le *cupressus semper virens*, espèce pouvant culminer à 40 mètres de hauteur, dont la terre d'élection a de tous temps été la Cyrénaïque et, plus exactement, ce que les Arabes, découvrant cette contrée après avoir parcouru la désertique côte marmarique en 642 de n.è., appelleront le Gêbel Akhdar; ce conifère formait dans les parties les plus élevées de cette « Montagne Verte » de grands peuplements, aujourd'hui réduits à des témoins de plus en plus disséminés (La plupart des autres espèces de conifères vivant actuellement sur le sol libyen est d'implantation récente et cette importation/acclimatation de nouvelles espèces eut lieu durant l'époque de la colonisation italienne). Ce sont ces arbres qui ont donné le bois d'*âsh* du Pays des Tchéhénou ainsi que l'huile d'*âsh* d'Occident dont parlent les textes d'Hésy-Rê et du temple d'Hibis dans l'Oasis de Khargah. N'est-ce pas aussi la preuve que, pour les Égyptiens d'alors, l'*âsh* pouvait revêtir la notion très large de « conifère » mais qu'ils étaient néanmoins capables de faire une distinction entre les espèces? Voir: R. MARIE, *Flore de l'Afrique du Nord*, (Encyclopédie biologique, T. XXXIII), Paris, 1952, p. 119-120. J. LAUFFRAY, « Le bois d'œuvre d'origine libanaise », in *Mélanges de l'Université Saint-Joseph*, T. XLVI, fasc. 10 (= *Mélanges Maurice Dunand*), Beyrouth, 1970, p. 161, (abrégé ensuite: *Mélanges M. Dunand*).
- 14 G. CHARPENTIER, *Op. Cit.*, n° 268. G. DYKMANS, *Histoire économique et sociale de l'ancienne Égypte*, T II, *La Vie Économique sous l'Ancien Empire*, Paris, 1936, p. 192-197.
- 15 Les fouilles archéologiques et l'étude de ce port, ainsi que celle de son commerce extérieur, ont donné lieu à une immense littérature scientifique qu'il ne nous est pas possible de citer dans cet article. Le lecteur se reportera aux publications suivantes dans lesquelles il trouvera plus amples références pour poursuivre ses recherches personnelles. LÄ. I, col. 889-891. B. PORTER & R.L.B. MOSS, *Topographical Bibliography of Ancient Egyptian Hieroglyphic Texts, Reliefs and Paintings*, T. VII: *Nubia, the Deserts, and Outside Egypt*, p. 386-392 (abrégé ensuite: P.M.). P. MONTET, *Byblos et l'Égypte*, Paris, 1929. M. DUNAND, *Byblos, son histoire, ses ruines, ses légendes, Beyrouth*, 1973. J.-F. SALLES, « Byblos, 8000 ans d'histoire », in *Le Monde de la Bible* n° 93 -juillet/août 1995- p. 10-13.
- 16 C'est-à-dire la ville que les Grecs appelleront Bouto.
- 17 Pour la ville et sa situation, voir : P. MONTET, *Géographie de l'Égypte Ancienne*, Première partie, Paris, 1957, p. 91 (abrégé ensuite: G.E.A.). J. MALEK & J. BAINES, *Atlas de l'Égypte Ancienne*, Paris, 1981, p. 170. PM. IV, p. 45. Pour le port : L. BASCH, « La construction navale égyptienne », in *Égypte, Afrique & Orient* n° 1 -1997- p. 4 (abrégé ensuite: EA&O). D. FALTINGS, « Recent Excavations in Tell el-Fara/Buto : New Finds and their Chronological Implications », in C.J. EYRE (édit.), *Proceedings of the Seventh International Congress of Egyptologists*, (OLA 82), Louvain, 1998, p. 365-375. P. de MIROSCHEJLI, « La Palestine, Gaza et l'Égypte au Bronze ancien », in Catalogue d'exposition : *Gaza Méditerranéenne. Histoire et archéologie en Palestine*, Institut du Monde Arabe, Paris, 2000, p. 27-30. H. LOFFET, « La Pierre de Palerme : Notes sur la traduction du mot *âsh* (bois, huile ou sève résineuse ?) » in *Archaeology & History in Lebanon*, n° 14 -Autumn 2001- p. 38 (abrégé ensuite: AHL). Grâce à la découverte de divers monuments égyptiens lors des fouilles du site de Byblos, nous sommes certains que le commerce entre les deux pays était établi de façon formelle dès l'Époque thinite (= Ière / IIème dynastie). Notons, entre autres, la mise au jour d'une inscription de l'Horus Khâ-sékhemouy, (= dernier souverain de la IIème dynastie), un fragment de vase en albâtre portant le nom de Méret-it.es, l'épouse de Snéfrou (= premier souverain de la IVème dynastie), un vase au nom de Khoufou (plus connu sous le nom de Chéops), un sceau-cylindre au nom de Khâ.ef-Rê (= Chéphren), PM. VII, p. 390-391. M. DUNAND, *Fouilles de Byblos*, I, p. 26-27, n° 1115, Pl. XXXIX. P. MONTET, *Byblos et l'Égypte*, (Bibliothèque archéologique et historique 11), T. I, Paris, 1929, p. 74-75 et 271. F. BRIQUEL CHATONNET, « Les Textes Relatifs au Cèdre du Liban dans l'Antiquité », in AHL n° 14 -Autumn 2001- p. 42. Quant aux relations entre l'Égypte et la Palestine, elle sont aujourd'hui assurées dès le règne de Narmer (= premier souverain historique de l'Égypte). F. SMYTH, « Égypte-Canaan : quel commerce ? », in N. GRIMAL et B. MENU (édit.), *Le commerce en Égypte ancienne*, (BdE 121), Le Caire, 1998, p. 5-18. L. WATRIN, « The Relationship between the Nile Delta and Palestine during the fourth mille-



- nium : from early Exchange (Naqada I-II) to the Colonization of Southern Palestine (Naqada III) », in C.J. EYRE (édit.), *Op. Cit.*, p. 1215-1226. P. de MIROSCHEDEJI, « La Palestine, Gaza et l'Égypte au Bronze ancien », in *Cat. Expo. : Gaza Méditerranéenne. Histoire et archéologie en Palestine*, Institut du Monde Arabe, Paris, 2000, p. 27-30 et fig. P. de MIROSCHEDEJI & M. SADEK, « Gaza et l'Égypte de l'Époque Prédynastique à l'Ancien Empire : Premiers Résultats des Fouilles de Tell es-Sakan », in *Bulletin de la Société Française d'Égyptologie* n° 152 -octobre 2001- p. 37, fig. 10 : 3 (abrégé ensuite : BSFE).
- 18 Un exemple topique de la construction de tels bateaux par les charpentiers de marine égyptiens se rencontre dans la relation de Pépi-nakht, sous le règne du pharaon Pépi II, vers - 2350 av. J.-C. K. SETHE, *Urkunden des Alten Reichs*, Leipzig, 1903, I, p. 134, 15 (abrégé ensuite: *Urk.*). A. ROCCATI, *La Littérature Historique sous l'Ancien Empire Égyptien*, Paris, 1982, p. 210-211, § 201.
- 19 Ch. BOREUX, *Étude de nautique égyptienne*, Deuxième Fascicule, (MIFAO 50), Le Caire, 1925, p. 460-462. W.K. SIMPSON, « Papyrus Lythgoe. A Fragment of a Literary Text of The Middle Kingdom from El-Lisht », in *Journal of Egyptian Archaeology* n° 46 -1960- p. 67-70 (abrégé ensuite: *JEA*). A. MONEM A.H. SAYED, "The Recently Discovered Port on the Red Sea Shore", in *JEA* 64 -1978- p. 71, note 7. L. BASCH, « Le navire *mns* et autres notes de voyage en Égypte », in *The Mariner's Mirror* 64 -1978- p. 99 sq. S. VINSON, *Egyptian Boats and Ships*, (Shire Egyptology n° 20), Princess Risborough, 1994, p. 23, 45, et fig. 23 de la p. 34. LÁ V, col. 610-613.
- 20 *Wörterbuch der Aegyptischen Sprache*, V, 118, 2 (abrégé ensuite: *Wb.*). R.O. FAULKNER, *A Concise Dictionary of Middle Egyptian*, Oxford, 1976, p. 285 (abrégé ensuite: R.O FAULKNER, *C.D.M.E.*). A.H. Gardiner, *Ancient Egyptian Onomastica*, I, London, 1947, p. 150\* (abrégé ensuite: *AEO*). Le bateau-*kébénet* est donc le « bateau de Byblos, le bateau gyblite ».
- 21 P. MONTET, « Lettre de M. Montet à M. Clermont-Ganneau », in *CRAIBL* année 1921, Paris, p. 159.
- 22 Ces plaquettes sont, le plus souvent, en albâtre égyptien. S. TAWFIK, « Die Alabasterpaletten für die Sieben Salböle im Alten Reich », in *Göttinger Miszellen – Beiträge zur ägyptologischen Diskussion* Helf 30 -1978- p. 77-87 (abrégé ensuite: *GM*). Pour des exemples : Catalogue d'exposition : *Parfums & Cosmétiques dans l'Égypte Ancienne*, Le Caire, Paris, Marseille, avril 2002, p.79 et 187.
- 23 Après l'Ancien Empire, ces huiles seront au nombre de neuf. D. MEEKS et Ch. FAVARD-MEEKS, *La vie quotidienne des dieux égyptiens*, Paris, 1993, p. 276-278.
- 24 Pour une représentation de ces huiles dans un contexte funéraire datant de l'Ancien Empire, voir : Ch. ZIEGLER, *Catalogue des stèles, peintures et reliefs égyptiens de l'Ancien Empire du Musée du Louvre*, Paris, 1990, p. 64-65, document n° 5 (Inv. N° C 162 & C 163 = stèle fausse-porte de l'ouou, fin de la VIe dynastie ou plus tard). *Idem*, *Le Mastaba d'Akhetetep. Une chapelle funéraire de l'Ancien Empire*, Paris, 1993, p. 170
- 25 H. BALCZ, « Die Gefäßdarstellungen des Alten Reiches », in *MDAIK* 5/1 -1934- p. 82.
- 26 H. LOFFET, "La Pierre de Palerme ...", in *AHL* n° 14 -Autumn 2001- p. 40 et note 19.
- 27 Voir le coffret de la princesse Khnoumet, provenant de son tombeau mis au jour par J. de Morgan à proximité de la pyramide de son père, Amen-em-hat II, à Dahchour, conservé au Musée de Caire ; les basalmires de Tout-ânkh-Amon, fin de la XVIIIe dynastie, eux aussi au Musée de Caire. Pour ces exemples, se reporter au Catalogue d'exposition : *Parfums & Cosmétiques dans l'Égypte Ancienne*, respectivement p. 118 et 97. Rajouter, pour la princesse Knoumet : G. PIERINI, « Parfums et cosmétiques d'Égypte », in *Archéologia* n° 390 -juin 2002- photo p. 26.
- 28 Ce Livre Second des Respirations est un des Livres des Morts des anciens Égyptiens élaboré à la Basse Époque (672-525 av. J.-C.). Version simplifiée et abrégée du Livre des Morts classique du Nouvel Empire, il privilégie les préoccupations cosmiques du défunt sur ses aspects matériels. Ce Livre nous est particulièrement connu grâce aux Papyrus Louvre N 3148 et N 3174. Voir : J.-Cl. GOYON, *Rituels Funéraires de l'Ancienne Égypte*, Paris, 1997, p. 233-285.
- 29 N. BAUM, *Op. cit.*, p. 304 (4). *Cat. expo.: Parfums & Cosmétiques dans l'Égypte Ancienne*, p. 181.
- 30 M. BUCAILLE, *Les Momies des Pharaons et la Médecine*, Paris, 1987, p. 29. A. LUCAS, *Ancient Egyptian Materials and Industries*, London, 1989, p. 319-322.
- 31 D. MEEKS et Ch. FAVART-MEEKS, *La vie quotidienne des dieux égyptiens*, Paris 1993, p. 246-248. Ch. DESROCHES-NOBLECOURT, *Ramsès II. La véritable histoire*, Paris, 1996, p. 102-104.
- 32 *Papyrus Ebers* § 257, 299, 487, 490, 546, 675, 682, 690, 758, 806. *Papyrus Smith*, 15, 20 - 16, 16.
- 33 *Papyrus Ebers* § 594, 650, 663, 688. *Papyrus Hearst*, § H. 138. *Papyrus médical de Berlin*, Bln 141. *Papyrus médical de Kahoun* = Ebers § 789, 832. *Papyrus médical du Ramesseum V*, n° XIII.
- 34 *Papyrus Ebers* § 575.
- 35 *Papyrus Ebers* § 574.
- 36 *Papyrus Ebers*, § 242 bis, 614. *Papyrus médical du Ramesseum* n° V, n° XVI. En égyptien ancien, le sens le plus habituel de « *khépa* » est « cordon ombilical ». Or, tout comme le cordon ombilical nourrit et retient l'embryon à la mère, nous pensons que cette partie-*khépa* de l'arbre correspond aux racines de l'arbre. Il existe donc ici deux emplois métaphoriques puissants : un, celui de subsistance et de vie, l'autre, celui de rattachement. Or, si le premier emploi peut être aisément compris (les racines, comme le cordon ombilical pour l'enfant, permettent à l'arbre de vivre), le second emploi est moins probant. Il faut alors se référer à la langue copte (*khlpé / khelpi / kholpé*) pour comprendre que la racine linguistique de l'égyptien *khépa* est en fait la même que celle du sémitique « *halif* » apparentée à l'idée de pacte / liaison. W. VYICHL, *Dictionnaire Etymologique de*



la Langue Copte, Louvain, 1993, p. 298. Notons encore qu'en grec, le morphème désignant communément la racine des plantes ( $\rho\iota\zeta\alpha$ ) est employé métaphoriquement dans certains textes médicaux en lieu et place du nombril. A. BAILLY, *Dictionnaire Grec-Français*, Paris, 2000, p. 1719. F. SKODA, *Médecine ancienne et métaphore*. Le vocabulaire de l'anatomie et de la pathologie en grec ancien, Paris, 1988, p. 75. De plus, il semblerait particulièrement curieux que la quasi totalité des divers éléments constituant ces conifères ait servi dans la pharmacopée et la médecine égyptienne des époques pharaoniques alors que les racines, abondamment utilisées dans ce contexte par les hommes de la terre entière, ne l'aient pas été pour l'arbre-*âsh*. Notons, pour terminer ce long développement, que le Papyrus Ebers est daté de l'an 9 du règne de Amen-hotep Ier, du tout début de la XVIII<sup>ème</sup> dynastie donc (vers 1517 av. J.-C.). Or, ce mot *khépa* semble bien avoir remplacé un ancien synonyme tombé en désuétude dans la langue égyptienne : *shépa*. De plus, en ce début du Nouvel Empire, les rapprochements entre l'Égypte et le Proche Orient vont amener la mode des termes empruntés au sémitique avec plus de fréquence qu'auparavant dans la langue égyptienne. C'est ce qui se passe probablement ici, comme nous pouvons déjà le constater dans les copies du Papyrus Westcar (10, 11-12), écrites à la fin de l'Époque hyksôs ou au début du Nouvel Empire. La tentative d'A. H. GARDINER d'associer *hp* au nombril / cordon ombilical nous paraît avoir été pertinente, alors que sa désignation d'« aiguilles de pin » ne peut être retenue ; pas plus d'ailleurs que celles proposées par DAWSON et LEFEBURE : respectivement « la résine de pin » et « les écailles d'ébène ». Voir : H. von DEINES & H. GRAPOW, *Wörterbuch des Ägyptischen Drogennamen*, Berlin, 1959, p. 413, § B (1). Pour les références aux différents Papyri médicaux cités ici, voir : Th. BARDINET, *Les Papyrus Médicaux de l'Égypte Pharaonique*, Paris, 1995.

37 G. BRUNTON & G. CATON-THOMSON, *The Badarian Civilization and Predynastic Remains Near Badari (BSAE 46)*, London, 1928, p. 62, n° 3165 : « ...a large pot of wood Pinus sp. ». A. LUCAS, *Op. Cit.*, p. 430, 438-439. G. SCANDONE, « La Culture Egiziana a Biblo attraverso le Testimonianze Materiali », in *Biblo. Una Città e la sua Cultura*, Collezione di Studi Fenici n° 34, Rome 1994, p. 37-48.

38 La livraison d'arbres ou de grumes équarris en totalité ne semble pas avoir toujours été le cas. En effet, certaines représentations de tombes thébaines du Nouvel Empire nous montrent des mâts en façade de temple possédant encore non seulement leurs nœuds bien visibles mais aussi leur écorce semble-t-il. Cf., par exemple, la tombe de Pa-Néhésy. Voir : W. WRESZINSKI, *Atlas zur altägyptischen Kulturgeschichte*, Leipzig, 1923, T. II, pl. 190, 202; T. III, pl. 113-114. M. BAUD & E. DRIOTON, «Le Tombeau de Panehesy » in "Nécropole de Dirâ' Abu'n-Naga" (*MIFAO* LVII, 2), p. 10, 16. A. BADAWY, *Le dessin architectural chez les anciens Égyptiens*, Le Caire, 1948, p.181-188.

39 PM. I/1, p. 206 sq.

40 V. LORET, *Op. Cit.*, in *ASAE* n° XVI -1916- p. 33 sq. W. HELCK, "Die Beziehungen Ägyptens zu Vorderasien

im 3. und 2. Jahrtausend v. Chr.", (*ÄA*, 5), Wiesbaden, 1971, p. 26. F. BRIQUEL CHATONNET, « Les Textes relatifs au Cèdre du Liban dans l'Antiquité », in *AHL* n° 14 -Autumn 2001- p. 43.

41 Ce bois sera étudié dans un article ultérieur.

42 W. M. F. PETRIE, *The Royal Tombs of Earliest Dynasties*, II, (E.E.F. 21), London, 1901, Pl. X, 2 ; XI, 2. W. HELCK, *Op. Cit.*, p. 25-26. H. LOFFET, *Les Scribes Comptables...*, Villeneuve d'Ascq, 1999, p. 17-18, Doc. 4.

43 E. NAVILLE, in *Recueil de Travaux* n° 25 -1903- p. 64-81 (abrégé ensuite : RT). W. HELCK, « Palermostein », in *LÄ*, IV, 5 (29), col. 652-654. A. ROCCATI, *La Littérature Historique sous l'Ancien Empire Égyptien*, Paris, 1982, p. 36-52.

44 Pour le calcul des recensements à cette époque de l'Ancien Empire, recensements permettant le décompte des années de règne d'un pharaon, voir : R. WEILL, *Recueil d'Inscriptions Égyptiennes du Sinaï*, Paris, 1904, p. 109 sq. J.H. BREASTED, *Ancient Record...*, T. I : The 1<sup>st</sup> to the 17<sup>th</sup> Dynasties, Chicago, 1906, p. 157 et 161. G. DYKMANS, *Op. Cit.*, p. 101 et 132. A. ROCCATI, *Op. Cit.*, p. 46, note (V). D. VALBELLE, *Cahier de Recherches de l'Institut de Papyrologie et d'Égyptologie de Lille* n°7 -1985- p. 77, note 11 et p. 81, note 45 (abrégé ensuite : *CRIPÉL*).

45 *Urk.* I, 236, 12. *PM* III/3, p. 873. H. SCHÄFER, *Ein Bruchstück Altägyptischer Annalen*, Berlin, 1902, p. 30. J.H. BREASTED, *Op. Cit.*, I, § 146-148, p. 65-66. P. MONTET, « Lettre de M. Montet à M. Clermont-Ganneau », in *CRAIBL*, Paris, 1921, p. 158-159. A. ROCCATI, *Op. Cit.*, p. 39-40. V. DOBREV, « La IV<sup>e</sup> dynastie. Un nouveau regard », in *EA&O* n° 15 -novembre/décembre 1999- p. 13. H. LOFFET, « La Pierre de Palerme : Notes sur la Traduction du Mot « *âsh* » (bois, huile ou sève résineuse ?) », in *AHL* n° 14 -Autumn 2001- p. 38-40.

46 Ce souverain est plus connu sous le nom de : Khéops. Le commerce de bois entre Liban et Égypte sous son règne est établi avec certitude par les découvertes faites dans le temple de la « Dame de Byblos », à Byblos même. Voir plus bas.

47 Cette embarcation fut découverte en 1954 au pied de la Grande Pyramide avec l'une de ses semblables restée en place dans sa fosse. Elle était démontée en totalité et ses 1224 morceaux furent reconstitués par les soins de l'archéologue Ahmed Youssef Moustafa, restaurateur en chef du Département des Antiquités de l'Égypte. Achievé, ce bateau mesure 73,40 m. de long sur 5,90 m. de large; il jauge environ 45 tonnes. J. LAUFFRAY, *Op. cit.*, (*Mélanges M. Dunand*), p. 158. N. JENKINS, *The Boat Beneath the Pyramid. King Cheops' Royal Ship*, London, 1980. V. DOBREV, « La IV<sup>e</sup> dynastie: un nouveau regard », in *EA&O* n° 15 -1999- p. 17-18.

48 A l'Ancien Empire, on relève d'ailleurs dans quelques textes une institution particulière liée directement à l'administration royale, qui ne se retrouvera plus dans la suite de l'histoire pharaonique ; c'est le « Département du bois-*âsh* » dont on connaît quelques trop rares fonction-



naires. H. JUNKER, *Giza VII*, Wien-Leipzig, 1944, p. 150. *Idem*, *Giza VIII*, Wien-Leipzig, 1947, p. 91. H. HELCK, *Op. Cit.*, p. 28, note 22.

49 G. A. & M.B. REISNER, « Inscribed monuments from Gebel Barkal », Part 2: "The granite Stela of Thutmosis III", in *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde* n° 69 -1933- p. 28-34 (abrégé ensuite: ZÄS). J.B. PRITCHARD, *Ancient Near Eastern Texts Relating to the Old Testament*, Princeton, 1950, p. 240 (abrégé ensuite: ANET). J. LAUFFRAY, *Op. cit.*, (*Mélanges M. Dunand*), p. 157.

50 Dans les textes du Nouvel Empire, ce toponyme désigne le Pays de Canaan, la région palestino-phénicienne. A.H. GARDINER, *AEO*, I, p. 145\*.

51 C'est un des nombreux noms données par les Egyptiens à une région du Liban actuel. Voir : H. GAUTHIER, *Dictionnaire des noms géographiques contenus dans les textes hiéroglyphiques*, T. III, Le Caire, p. 117 et 120 (abrégé ensuite : D.G.). P. MONTET, « Les fouilles de Tanis », in *Kémi V* -1935- p. 12.

52 Toponyme égyptien désignant une région du Liban, située au sud de Byblos.

53 Ici, ce toponyme égyptien désigne toute la région située en bordure de la côte méditerranéenne et productrice de bois de conifères : le nord de la Palestine, le Liban et tout l'ouest de la Syrie. Sous la XXVème dynastie, ce terme se réduira à la seule Syrie. Voir : A. SPALINGER, in *SAK* 7 -1979- p. 292, note 48 (= *Urk* III, 55, 9).

54 100 coudées = 52,50 m de longueur.

55 *Urk*. I, 236, 8-9. Le nom du bateau peut être compris : « Louange des Deux Terres » (c'est-à-dire : l'Égypte).

56 C'est la région qui se situait entre le Haut Euphrate et l'Oronte. Voir : A.H. GARDINER, *A.E.O.*, I, p. 171\* ff. G. LEFEBVRE, *Romans et Contes Egyptiens de l'Epoque Pharaonique*, Paris, 1976, p. 120, note 12 ; p. 226, note 17.

57 G.A. & M.B. REISNER, in *ZÄS* n° 69 -1933- p. 28-29. J.B. PRITCHARD, *ANET*, Princeton, 1950, p. 240.

58 Cette périphrase qu'ont employée les anciens Egyptiens désignait pour eux l'Orient en général, c'est-à-dire l'ensemble des régions desquelles semblaient venir le dieu par excellence, le Soleil. C'est donc une désignation de toutes les régions orientales du monde connu des Egyptiens depuis l'extrême Sud-Est (= le Pays de Pount) jusqu'à l'extrême Nord-Est (= le Pays des Hittites), et même par extension la Crète ; il n'est donc nullement curieux de désigner de ce nom des pays comme le Liban, la Syrie ou la Palestine. Voir : Ch. KUENTZ, « Autour d'une conception égyptienne méconnue: l'Akhite ou soi-disant horizon », § III : « Horus originaire de l'Akhite. « Le Pays du Dieu », in *BIFAO* n° 17 -1920- p. 178-183. G. FARINA, « Contributo alla geografia dei « paesi barbari meridionali » dell'antico Egitto », in *Aegyptus* VI -1925- p. 52-53. H. GAUTHIER, D.G., VI, Le Caire, 1929, p. 24, 155. A. SPALINGER, « The Military Background of the Campaign of Piye (Piankhy) », in *SAK* n°

7 -1979- p. 292, note 48, où ce nom géographique désigne la Syrie en particulier.

59 La Maitresse-de-Byblos est la déesse Hat-Hor des Egyptiens, que les habitants de cette ville libanaise et de toute sa région proche avaient adoptée depuis fort longtemps. C'est dire l'étroitesse des relations commerciales égypto-libanaises de ces époques.

60 J.-Ph. LAUER, « Fouilles du Service des Antiquités à Saqqarah », in *ASAE* n° 33 -1933- p. 163-165, Fig. 5, Pl. II. A. LUCAS, « The wood of the third dynasty plywood coffin from Saqqara », in *ASAE* n° 36 -1936- p. 1-4. *IDEM*, *Ancient Egyptian Materials...*, p. 430.

61 Ce texte nous est parvenu grâce au Papyrus Leyde I 344, recto, et est connu sous l'appellation habituelle de: « Les Lamentations d'Ipou-our ». Il date de la fin du Moyen Empire / début de la Deuxième Période Intermédiaire alors que le Papyrus de Leyde est une copie datant de la XIXème dynastie. Le passage qui nous intéresse ici est : § 3,6 à 3,8. Voir : A.H. GARDINER, *The Admonitions of an Egyptian Sage, from a hieratic papyrus in Leiden*, London, 1909. R.O. FAULKNER, "The Admonitions of an Egyptian Sage", in *JEA* 51 -1965- p. 53-62. Pour une traduction française, C. LALOUETTE, *Textes sacrés et textes profanes de l'ancienne Egypte*, I : *Des Pharaons et des hommes*, Paris, 1984, p. 211-221. Ajouter : J.B. PRITCHARD, *ANET*, p. 441-444.

62 L. BORCHARDT, *Grabdenkmal des Königs Nefer-ir-Ke-Re*, Leipzig, 1909, p. 61, Abb. 67, p. 63, Abb. 69.

63 Z. ISKANDAR, « Fondation deposits of Thothmes IIIrd. », in *ASAE* 47 -1937- p. 157, Pl. XIX & XX : « ... le bois du moule à briques est en bois de pin ». A. LUCAS, *Ancient Egyptian Materials...*, p. 430.

64 A. LUCAS, « Note on some of the objects from the tomb of Tut-Ankhamun », in *ASAE* 41 -1942- p. 144: « Le bois dont est composé l'arc a été identifié par le Dr L. CHALK de l'Imperial Forestry Institute, Oxford, comme étant de l'Ash (*Fraxinus* sp.) ».

65 T.Th.O. n° 100; voir ci-dessus.

66 *Urk*. IV, 1149, 9. J. H. BREASTED, *A.R.* II, § 755. B. COUROYER, *Op. Cit.*, p. 349.

67 *Urk*. I, 237, 3. H. SCHÄFER, *Op. Cit.*, p. 31. A. ROCCATI, *Op. Cit.*, p. 40. H. LOFFET, *Les Scribes Comptables ...*, T. I, p. 60. C'est probablement aux portes du palais royal de Memphis que fait allusion le texte des *Annales de Palerme*.

68 Pour le règne de ce souverain, voir : J. von BECKERATH, *Untersuchungen zur politischen Geschichte der Zweiten Zwischenzeit in Ägypten*, (Ä.F. 23), Glückstadt, 1964. S. AUFRERE, *Pharaons d'Égypte*, Paris, 1997, p. 12.

69 W. HELCK, « Eine Stele Sebekhotep IV aus Karnak », in *MDAIK* 24 -1969- p. 195 sq. B. COUROYER, *Op. Cit.*, p. 352.

70 10 coudées = 5,25 m. Ce chiffre nous indique pro-



bablement la hauteur de ces portes.

71 C'est-à-dire une région du Liban actuel.

72 L'insistance avec laquelle ce texte nous indique que ce bois d'*âsh* est non seulement de « bonne qualité » mais aussi « véritable » est révélateur du fait que ce bois se devait de provenir obligatoirement de cette espèce d'arbre et non d'une autre tels le cèdre, le cyprès, l'if, le genévrier ou, encore moins, l'acacia.

73 Ligne 22 du monument. W. SPIEGELBERG, « Die Northampton Stele », in *RT* 22 -1900- p. 118-119. J.H. BREASTED, *Op. Cit.*, II, § 375. B. COUROYER, *Op. cit.*, p. 347.

74 *Urk.* IV, 168, 2-5. B. COUROYER, *Op. Cit.*, p. 347.

75 COUROYER, *Op. cit.*, p. 348 et 349.

76 Ce toponyme désigne les quartiers ouest de Memphis. P. MONTET, G.E.A., I, p. 32. J. BERLANDINI KELLER, « Aménophis III, Pharaon à Memphis », in *Les Dossiers d'Archéologie* n° 180 -mars 1993- p. 18. Ch. BARBOTIN, in *Cat. Expo.: Les monuments d'éternité de Ramsès II - Nouvelles fouilles thébaines*, Musée du Louvre, Paris, 1999, p. 37. Ce lieu est attesté dès la Vème dynastie. Voir : H. GOEDICKE, *The Protocol of Neferty (The Prophecy of Neferti)*, Baltimore, 1977, p. 100.

77 C'est l'une des nombreuses épithètes que recevait le dieu Ptah de Memphis et, tout particulièrement, dans ce quartier d'Ankh-taouy, où il était considéré comme le Maître et Seigneur de l'endroit. Il recevait ici un culte particulier dans lequel le don d'une stèle à oreilles était l'une des manifestations de la piété personnelle et populaire de ses fidèles, afin que le dieu écoute leurs prières et les exauce.

78 Nom donné par les anciens Egyptiens aux carrières de calcaire fin de Tourah et Maasarah, située à l'est du Nil, à la hauteur de la banlieue sud du Caire actuel. Voir : A.H. GARDINER, *AEO*, II, p. 128\*. J. MALEK & J. BAINES, *Op. Cit.*, p. 152. Ch. KARLSHAUSEN, « Granite rose et serpentine verte : le choix de la pierre dans l'art de l'Égypte ancienne », in *Cat. Expo. : Pierres égyptiennes... Chefs-d'œuvres pour l'éternité*, Faculté Polytechnique de Mons, 2000, p. 43.

79 L'un des noms donnés au Liban par les Egyptiens. H. GAUTHIER, *D.G.*, IV, Paris, 1927, p. 181.

80 Toponyme égyptien par lequel était désignée la région située au sud de Byblos dans les textes égyptiens. Cette région semble avoir été tout particulièrement riche en arbre-*âsh*. Voir : P. MONTET, in *Syria* IV -1923- p. 181-192. H. GAUTHIER, *D.G.*, III, p. 106. W. HELCK, *Die Beziehungen Ägyptens zu Vorderasien...*, p. 72, 272, 375. Cette région forestière est déjà citée dans les Textes des Pyramides, au § 518 d.

81 *Urk.* IV, 1795, 6-12. Ce texte se trouve gravé sur la statue de ce haut personnage, mise au jour à Memphis, conservée aujourd'hui à l'Ashmolean Museum d'Oxford sous le n° 1913.163. Sur ce monument, voir : *PM* III/2, p. 836. A.H. GARDINER, « The Inscription of Amenhotep », in W. M. Fl.

PETRIE, *Tarkhan I and Memphis V*, (BASAE 23), London, 1913, p. 33-36, Pl. LXXVIII-LXXX. W.C. HAYES, in *JEA* 24 -1938- p. 12 (P), 18-19, 20-21. *Cat. Expo.: Aménophis III: Le Pharaon-Soleil*, Galeries Nationales du Grand Palais, Paris, 2 mars-31 mai 1993, p. 195, fig. VIII.1.

82 H. GAUTHIER, « Le <<Reposoir>> du dieu Min », in *Kémi* II -1929- p. 74. Von Bissing, in *Acta Orientalia* n° 8 -1930- p. 155. B. COUROYER, *Op. Cit.*, p. 348.

83 Ville située au centre du Delta du Nil, sur la rive gauche de la Branche de Damiette, que les anciens Egyptiens désignaient sous le nom de : « Per-Ousir-Neb-Djédou » (= « Le Domaine d'Osiris, Maître de Djédou »), le plus fréquemment abrégé en : « Djédou ». Voir : P. MONTET, G.E.A., T. I, Paris, 1957, p. 98. J. MALEK & J. BAINES, *Atlas...*, Paris 1981, p. 166-167.

84 E. HORNUNG, *Les Dieux de l'Égypte*, Paris, 1986, p. 296. Héry-shef signifie : « Celui qui est sur son bassin ».

85 P. PIERRET, *Recueil d'Inscriptions Inédites du Musée Égyptien du Louvre traduites et commentées*, I, Paris, 1874, p. 14-15. J. VERCOUTTER, « Les statues du général Hor, gouverneur d'Hérakléopolis, de Busuris et d'Héliopolis (Louvre A 88, Alexandrie S. N.) », in *BIFAO* 49 -1950- p. 85-114.

86 Nous retrouvons ici cette épithète « *nfr* » comme nous l'avions découverte dans le texte de la stèle de Karnak de Sebek-hotep IV.

87 A. Mariette, *Denderah*, II, Pl. 60 (d). H. GAUTHIER, *Op. cit.*, p. 74 (12). *Idem*, *D.G.*, T. VI, p. 53, 54-55.

88 C. de WITT, « Inscriptions dédicatoires du temple d'Edfou », in *Chronique d'Égypte*, T. XXXVI / n° 72 -1961- p. 318, 9-10 (abrégé ensuite : CdE). B. COUROYER, *Op. cit.*, p. 349.

89 E. DRIOTON, « Les dédicaces de Ptolémée Evergète II sur le IIe pylône de Karnak », in *ASAE* 44 -1944- p. 132-133. B. COUROYER, *Op.cit.*, p. 349.

90 C. de WITT, *Op. Cit.*, in *CdE* XXXVI / n° 71 -1961- p. 87-88. B. COUROYER, *Op. Cit.*, p. 349.

91 A. M. BLACKMAN, "The Temple of Bigeh", in "Les Temples Immérgés de la Nubie", (I.F.A.O.), Le Caire, 1915, p. 47. M. PETERS-DESTERACT, *Philae, le domaine d'Isis*, Monaco, 1997, p. 255.

92 Pour des études générales sur les mâts des temples égyptiens, voir : D. ARNOLD, *LÄ*, Col. 257-258. R. ENGELBACH, « Supports of Pylon Flagstaves », in *Ancient Egypt* -1923- p. 71-74. G. JEQUIER, *Op. cit.*, T. I, Paris, 1924, p. 71-72. A. BADAWY, *Op. cit.*, Le Caire, 1948, p. 181-188. J. VANDIER, *Manuel d'Archéologie Égyptienne*, T. II/2, Paris, 1955, p. 579, 648, 702 note 2, 928 (abrégé ensuite : *M.A.E.*). J. LAUFFRAY, *Op. cit. (Mélanges M. Dunand)*, p. 158-159. Cf. TRAUNECKER, « Un mât du IXe pylône au nom d'Horemheb », § B : « Les mâts de pylône de Karnak d'après les documents », in *Les Cahiers de Karnak* VII, 1982, p. 79-83. Les scènes d'érection de mâts par Pharaon en personne sont rares dans l'iconographie de l'Égypte



- ancienne; voir cependant: C. ZIVIE, *Le Temple de Deir Chellouit III*, Le Caire, 1986, n° 135. Cl. TRAUNECKER, *CRIPEL* 11 -1989- p. 99-102, fig. 6.
- 93 C'est ce haut personnage qui eut la charge de l'érection des deux obélisques de Thout-mès Ier dans le temple d'Amon de Karnak. Sur ce personnage, voir : PM. I/1, p. 159 sq. M. BIERBRIER, *Les bâtisseurs de Pharaon*, Monaco, 1986, p. 34 sq. J.-Cl. GOYON, « Les architectes dans la société égyptienne », in *Les Dossiers d'Archéologie* n° 265 -juillet/août 2001- p. 12.
- 94 Ce sont, aujourd'hui, les mâts du IVème pylône du Grand Temple d'Amon.
- 95 Le Liban actuel.
- 96 *Urk.* IV, 56, 3-5. U. BOURIANT, *RT* n° 12 -1892- p. 106-107. J.H. BREASTED, *Op. cit.*, II, § 103, p. 42. B. COUROYER, *Op. cit.*, p. 347.
- 97 Prince-gouverneur de Thèbes, Directeur du Trésor et des Terres sacrées d'Amon, ce personnage exerça ses fonctions sous les règnes d'Hat-shepsout (1478-1458 av. J.-C.) et, surtout, de Thout-mès III. Il fut inhumé dans la T.Th.O. n° 99. PM. I/1, p. 204-206. Pour les dates de ses activités au début du règne de Thout-mès III, voir: Cl. TRAUNECKER, « La stèle fausse-porte du Vice-chancelier Aménophis », in *Karnak VI* -1980- p. 206-208. L'érection de ses piliers sera supervisée par le Grand-prêtre d'Amon et responsable des artisans du Domaine d'Amon Men-khéper-Rê-séneb. Voir: G. LEFEBVRE, *Histoire des Grands Prêtres d'Amon de Karnak jusqu'à la XXIe dynastie*, Paris, 1929, p. 82-89, 233-235. Cl. TRAUNECKER, in *CRIPEL* n° 11 -1989- p. 104 et note 90.
- 98 *Urk.* IV, 532, 13-535, 6.
- 99 *Urk.* IV, 536, 2.
- 100 *Urk.* IV, 534, 11-16.
- 101 *Urk.* IV, 532, 13.
- 102 *Urk.* IV, 535, 2 et 13.
- 103 *Urk.* IV, 535, 12. Pour ce récit, voir : J.B. PRITCHARD, *ANET*, p. 243.
- 104 G. DARESSY, in *ASAE* 3 -1902- p. 28. W. M. Fl. PETRIE, *Memphis* I, London, 1909, p. 7 et Pl. VI. B. COUROYER, *Op. cit.*, p. 347.
- 105 A. BADAWY, *Op. Cit.*, p. 184, fig. 222; p. 188.
- 106 *KRI* I, 13, 9.
- 107 Ce temple fut érigé dans les années 11-12 du règne du souverain. Pour le règne de Ramsès III, voir: P. GRANDET, *Ramsès III : Histoire d'un Règne*, Paris, 1993.
- 108 *KRI* V, 298, 16-299,1. J.H. BREASTED, *Ancient Records...*, IV, §16, p. 9-10.
- 109 *KRI* V, 298, 12 ; 299,16.
- 110 *KRI* V, 299, 14.
- 111 *KRI*, 299, 9, 13 ; 300, 10..
- 112 *KRI* V, 300, 7.
- 113 Il est à noter que ces mâts étaient regardés par les anciens Egyptiens comme des représentations divines. En effet, ceux-ci, érigés devant la façade du premier pylône du temple de Médinet Habou, portaient des textes gravés de chaque côté des logements où ils s'encastrent, mais étaient aussi désignés respectivement par les noms divins de : Nekhbet, Isis, Nebet-Hout et Ouadjet, prouvant ainsi le caractère sacré porté à cette décoration culturelle. Voir : D. ARNOLD, *LÄ.*, col. 257-258. B. COUROYER, *Op. cit.*, p. 347. A Karnak, sur une représentation bien connue du temple de Khonsou, à la partie inférieure de chacun des dessins des mâts du IIe pylône, on peut apercevoir l'image peinte de ce qui semble bien être des autels. Voir : The Oriental Institute of the University of Chicago, *The Temple of Khonsou*, I, pl. 52.
- 114 « Les Méaventures d'Oun-Amon » sont connues par un papyrus conservé aujourd'hui au Musée Pouchkine de Moscou (Papyrus Moscou n° 120). Elles ont été publiées par A.H. GARDINER, "The Misfortunes of Wenamûn", in *Bibliotheca Aegyptiaca*, I, (Late-Egyptian Stories), Bruxelles, 1932, p. 61-76. Pour une traduction française: G. LEFEBVRE, *Romans et Contes Egyptiens de l'époque pharaonique*, Paris, 1976, p. 204-220. M. BELLION, *Egypte Ancienne. Catalogue des manuscrits hiéroglyphiques et hiératiques, et des dessins, sur papyrus, cuir ou tissus, publiés ou signalés*, Paris, 1987, p. 348-349. Ajouter à cette réflexion celle de B. COUROYER, *Op. cit.*, p. 356, qui va dans le même sens. Signalons encore que l'inscription de la Grande Stèle du Gèbel Barkal de Thout-mès III est, elle aussi, empreinte d'un tel universalisme ; voir ci-dessus.
- 115 Lorsque l'on parle de « barques processionnelles » sans autre qualificatif, on sous entend que ce sont les barques que portaient les prêtres sur leurs épaules lors des sorties de la statue divine qui sont évoquées. Ces barques sont, à de très nombreuses reprises, figurées sur les reliefs des temples auxquels le dieu appartenait. Pour une reproduction de la barque processionnelle d'Amon, voir, par exemple : L. LAUFFRAY, *Karnak d'Egypte. Domaine du divin*, Paris, 1987, p. 42, fig. 25 et p. 61, fig. 47.
- 116 Cet anthroponyme peut se comprendre ainsi: « Son souffle est dans les bras de Neith ». Voir : H. RANKE, *Die Ägyptischen Personennamen*, Band I, Glückstadt, 1935, p. 128, 2 (abrégé ensuite: *PN.*).
- 117 C'est-à-dire : « Le fils de Sobek ». *PN.* I . 284, 11.
- 118 Le texte est gravé au dos de la statue, sur les trois faces du pilier dorsal. La mention qui nous intéresse ici se lit au niveau de la colonne 5 du côté gauche de ce pilier.
- 119 P. PIERRET, *Op. Cit.*, II, p. 39-41. K. PIEL, « Saïtica. La statue A 93 du musée du Louvre », in *ZÄS* 32 -1894- p. 119. A. BAILLET, « La statue A. 93 du Louvre », in *ZÄS* 33 -1895- p. 127. P. MONTET, « Lettre ... à M. Clermont-Ganneau », *CRAIBL*, Paris, 1921, p. 159. A.H. GARDINER, in *JEA* n° 24 -1938- p. 157-159.



120 Pour cette barque, voir : G. FOUCART, « Un temple flottant. Le vaisseau d'or d'Amon-Râ », in *Monuments Piot* 25 -1921 /1922- p. 143-169. G. LEGRAIN, « Le logement et le transport des barques sacrées et des statues des dieux dans quelques temples égyptiens », in *BIFAO* 13 - 1917- p. 1-76. Cl. TRAUNECKER, « Le Château d'Or de Thoutmosis III et les magasins nord du temple d'Amon », in *CRIPEL* 11 -1989- p. 89-111.

121 S. SCHOTT, *Altägyptische Festdaten*, Wiesbaden, 1950, p. 8, 42. L. GABOLD, « Karnak sous le règne de Sésostris Ier », in *EA&O* n° 16 -janvier/février 2000- p. 19.

122 S. SCHOTT, *Op. Cit.*, p. 67-70, 76, 107. L. GABOLD, *Op. Cit.*, p. 19.

123 Pour une reproduction de cette barque, voir : *Description de l'Égypte ou recueil des observations et recherches ... publié sous les ordres de Napoléon Bonaparte*, T. III, pl. 33, fig. 1 (barque du règne de Séthi Ier). J. LAUFFRAY, *Op. cit.*, p.42, fig. 26.

124 Ce souverain est plus connu du grand public sous le nom que les Grecs lui donneront : Amosis. Ce pharaon est considéré comme étant le véritable fondateur de la XVIIIème dynastie.

125 *Urk.* IV, 23, 10-15. J.H. BREASTED, *Op. cit.*, II, § 32, p. 14. B. COUROYER, in *Orientalia* 42 -1973- p. 344 (abrégé ensuite : *Or.*)

126 Ce toponyme égyptien est un des noms donnés aux forêts libano-syriennes où les Egyptiens allaient chercher le bois de pin/sapin. H. Gauthier, *D.G.*, VI, Le Caire, 1929, p. 53, 54-55.

127 Ce terme désigne la Syrie actuelle. *Wb.* II, 460, 10-15. A.H. GARDINER, *A.E.O.*, I, p. 142\*. W. HELCK, *Die Beziehungen Ägyptens zu Vorderasien im 3. und 2. Jahrtausend v. Chr.*, 1971, p. 596 (= Index).

128 *Urk.* IV, 1552, 5-8.

129 C'est le plus grand obélisque achevé actuellement connu puisqu'il atteint une hauteur de 32 m. Transporté en 357 à Rome, sous les ordres de Constance II, il fut alors érigé dans la Ville Eternelle. P. MONTET, *G.E.A.*, II, p. 18. L. HABACHI, *The Obelisks of Egypt. Skyscrapers of the Past*, Cairo, 1984, p. 112-117, 148-150. J.H. BREASTED, *Op. cit.*, II, p. 332, § 838. Pour le texte concernant les arbres-âsh, voir : *Urk.* IV, 1552, 1-14. R. COUROYER, *Op. cit.*, 1973, p. 345. Ce texte est gravé sur la face Est du monument, du côté gauche de cette face.

130 J. H. BREASTED, *Op. cit.*, II, § 838, p. 332.

131 *Urk.* IV, 1652, 12-14. J.H. BREASTED, *Op. cit.*, II, § 888. B. COUROYER, *Op. cit.*, p. 345.

132 *Urk.* IV, 1653, 15-16. P. LACAU, *Les Stèles du Nouvel Empire : Stèles de la XVIIIe dynastie*, (C.G.C.), T. I, Le Caire, 1957, p. 47-52, Pl. XV-XVI. J. B. PRITCHARD, *ANET*, p. 375. Cette stèle fut mise au jour dans le temple

funéraire de Mer-en-Ptah qui l'avait réemployée, après avoir arasé une face (le verso), pour y proclamer ses diverses conquêtes. Aujourd'hui conservée au Musée du Caire sous le n° CG 34025, elle est plus connue sous le nom de : « Stèle d'Israël ». Seul, donc, le recto nous intéresse ici et concerne le règne d'Amen-hotep III. Voir : *PM* II, 448.

133 Cette triade se composait des dieux Amon, Mout et Khonsou.

134 Stèle du musée du Caire CG n° 34183 et 34184. *Urk.* IV, 2025-2032 (772). *PM.* II, p. 10, 52-53. G. LEGRAIN, « La Grande Stèle de Toutankhamon à Karnak », in *RT* n° 29 -1907- p. 165-166. J. BENNETT, in *JEA* n° 25-1939- p. 10. J.B. PRITCHARD, *ANET*, p. 252. P. LACAU, *Stèles du Nouvel Empire*, (CGC), p. 224-230, Pl. LXX. R. HARI, *Horemheb et la reine Motnedjemet*, Genève, 1964, p. 128-134, fig. 43, Pl. XXI, XXIII [a-h]. B. COUROYER, *Op. cit.*, 1973, p. 345. Ch. DESROCHE-NOBLECOURT, *Vie et mort d'un pharaon : Toutankhamon*, Paris, 1977, fig. 105 (p. 183).

135 *KRI* I, 13, 8. Il est à noter que nous connaissons fort peu de personnel attaché à la confection ou à la réparation de ces barques sacrées. Signalons toutefois, au Moyen Empire, Sény-ânkh, le propriétaire de la stèle conservée aujourd'hui au Musée du Caire sous le numéro : C.G. 20528, qui portait le titre de Charpentier de la barque de Ptah. Vr. : W. M. FI. PETRIE, *Professions and Trades in Ancient Egypt*, London, 1926, p. 79, n° 1703. W. A. WARD, *Index of Egyptian Administrative and Religious Titles of the Middle Kingdom*, Beirut, 1982, p. 97, n° 813a. Ajoutons que, sous le règne de Ramsès II (1279-1213 av. J.-C.), Nakht-Djéhouy était Directeur des charpentiers du Lac du Nord d'Amon et chef des doreurs du Domaine d'Amon. A ce titre, spécialiste de la construction des barques sacrées et de la dorure des portes du temple, ce haut personnage avait directement accès au Trésor et au Château de l'Or du temple de l'Amon de Karnak. *PM.* I/1, p. 295-297. *KRI.* III, 349 (1,7). Cl. TRAUNECKER, in *CRIPEL* n° 11 -1989- p. 107.

136 J.M. BREASTED & T.G. ALLEN, *Reliefs and Inscriptions at Karnak*, Vol. II, *Ramses' III's Temple Within the Great Enclosure of Amon*, Part II, and *Ramses' III's Temple in the Precinct of Mut*, Chicago, 1936, Plate 90, col. 15-16. B. COUROYER, *Op. cit.*, p. 345.

137 A.H. GARDINER, *The Misfortunes of Wenamun, in Late Egyptian Stories*, (Bibl. Aeg. I), Bruxelles, 1932, p. 61-76. G. LEFEBVRE, *Romans et contes égyptiens de l'époque pharaonique*, Paris, 1976, p. 204-220.

138 Ce très grand personnage exerça ses fonctions sous les règnes de Taharka (690-664 av. J.-C.) et de Psamétique Ier (664-610 av. J.-C.). Sa tombe, immense, se situe à Thèbes-Ouest, dans l'Assassif; elle est répertoriée sous le n° T.Th.O. 34. *PM.*, I/1, p. 56-61.

139 80 coudées = 42 m.

140 Inscription B, paroi latérale Nord, lignes 1-2. J. LECLANT, "Montouemhat, Quatrième Prophète d'Amon, Prince de la Ville", (*BIFAO* XXXV), Le Caire, 1961, p.197, 202, 204 (c). J. H. BREASTED, *Op. cit.*, IV, § 904. B. COUROYER, *Op. cit.*, p. 346.



141 C'est le nom de la grande barque d'Osiris, Seigneur de l'Au-delà, la barque sacrée de cette divinité à Abydos. Lors des grandes fêtes de l'inondation, cet esquif naviguait sur les flots du Nil en crue « dans le district de Péker » (*Urk.* IV, 98, 17).

142 *Urk.* IV, 98, 13-16. J.H. BREASTED, *Op. Cit.*, II, § 94, p. 39. B. COUROYER, *Op. cit.*, p. 346. La stèle B.M. 1332, du charpentier en chef de la barque *neshémet* et enfant du kap, 'loun-na, nous donne un bel exemple de ce genre de construction sous le règne de Tout-mès III, voir: S.R.K. GLANVILLE, « Record of Royal Dockyard of the Time of Tut-mosis III : Papyrus British Museum 10 056 », in *ZÄS* 68 -1932- p. 39-41. I.E.S. EDWARDS, *Hieroglyphic Texts from Egyptian Stelae, etc...*, Part VIII, London, 1939, p. 38-40, Pl. XXXIII.

143 J.H. BREASTED, *Op. cit.*, IV, § 331. B. COUROYER, *Op. cit.*, p. 345.

144 130 coudées = 68,25 m.

145 C'est le Papyrus Anastasi I = BM. 10 247, daté de la XIXème dynastie, provenant de Memphis (?), qui nous a transmis les lettres échangées entre les scribes Hori et Amen-em-'lpet. W.E. ERICHSEN, *Papyrus Harris I*, (BA 5), Bruxelles, 1933, p. 54, 15-18 (= ligne 48, 11). J.B. PRITCHARD, *ANET*, p. 477-479.

146 J.M. BREASTED & T.G. ALLEN, *Reliefs and Inscriptions at Karnak*, Vol. II, *Ramses' III's Temple Within the Great Enclosure of Amon*, Part II, and *Ramses' III's Temple in the Precinct of Mut*, Chicago, 1936, Plate 92, 24-26. B. COUROYER, *Op. cit.*, p. 345.

147 Voir notes 138 et 140.

148 Inscription gravée également dans le temple de Mout, à Karnak; inscription A, paroi latérale Sud, ligne 33. J. LECLANT, *Op. cit.*, p. 217, 220. J.H. BREASTED, *Op. cit.*, IV, § 916. B. COUROYER, *Op. cit.*, p. 346.

149 CT. I, Spell 62 (B10Ca). P. BARGUET, *Textes des Sarcophages Egyptiens du Moyen Empire*, Paris, 1986, p. 146 . 40 coudées = 21 m., taille qui ne peut convenir, évidemment, qu'à une divinité. Kabni étant Byblos.

150 C'est le Pap. B.M. n° 10 470. Ce document est daté de la XIXème dynastie, plus précisément du règne de Ramsès II. Voir : M. BELLION, *Catalogue des Manuscrits Hiéroglyphiques et Hiératiques...*, Paris, 1987, p. 69. J.F. QUACK, *Die Lehre des Ani. Ein neuägyptischer Weisheitstext in seinem kulturellen Umfeld*, (OBO 141), Fribourg/Göttingen, 1994. A. SALLE, « Le Livre des Morts des anciens Egyptiens. Passeport pour l'Au-delà », in *Archéologia* n° 255 -mars 1990- p. 28-35.

151 C'est celle d'Osiris dont il est question ici.

152 W. BUDGE, *The Book of the Dead. The chapters of coming forth by day*, II, London, 1910, p. 118. *Idem*, *The papyrus of Ani*, New York, 1913, (Réédition en 1961). P. BARGUET, *Le Livre des Morts des anciens Egyptiens*, Paris, 1967, p. 157. N. BAUM, *Op. Cit.*, p. 303.

153 S. SCHOTT, *Op. Cit.*, 1950, p. 15, 66, 80. J. BERLANDINI, « Un ānkhdjed/ouas pour le Nouvel An de Montouemhat », in *Bulletin de la Société Egyptologique de Genève* n° 18 -1994- p. 5-22 (abrégé ensuite : BSEG).

154 A cette occasion, d'autres amulettes, façonnées dans des bois différents, jouaient le même rôle symbolique que le bois d'āsh. Voir : J.-Cl. GOYON, *Confirmation du Pouvoir Royal au Nouvel-An* (Brooklyn Museum Papyrus 47. 218. 50), (BdE 52), Le Caire, 1972, tome de textes p. 73 ; tome de planches, Pl. XXIIA, col. XVI, 13-25.

155 V. and G. TÄCKHOLM & M. DRAR, *Flora of Egypt*, Vol. I, Cairo, 1945, p. 75: « La base de nilomètre [...] a été récemment (1938) analysée par Kew et il fut établi qu'elle consistait en bois de *Cupressus sempervirens*, *Pinus sp.*, *Juniperus sp.* (incertain), *Ficus sycomorus* et *Acacia arabica* ». A. LUCAS, in *ASAE* 41 -1942- p. 144. *IDEM*, *Ancient Egyptian Materials and Industries*, p. 430. Il faut ici ne considérer cet emploi du bois-āsh que comme un simple matériau de réemploi.

156 En France, le Pin Pignon est encore connu sous le nom de Pin Parasol. Ce bois a une chair de couleur blanche. V. LORET, *ASAE* n° XVI -1916- p. 49.

157 V. LORET, « Quelques notes sur l'arbre ACH », in *ASAE* n° XVI -1916- p. 48-51. N. BAUM, *Op. Cit.*, p. 252.

158 En effet, dans certains textes égyptiens nous rencontrons la précision suivante :



*pri-šny n k'pny*

expression que l'on traduit : « le pin-pignon de Byblos ». R. GERMER, *Untersuchung über Arzneimittelpflanzen im alten Ägypten*, Hamburg, 1979, p. 268. G.T. MARTIN, *The tomb of Hetepka and other reliefs and inscriptions from the sacred animal necropolis. North Saqqarah 1964-1973*, London, 1979, p. 8 N) 2 et Pl. 9 (5). *Wb.* IV, 502, 9 (= *Pap. Ebers* 361, 58, 16). D. MEEKS, *Année Lexicographique*, I, p. 134, 77.1448; *Idem*, III, p. 99, 79.1013.

159 Se reporter au Conte des Deux Frères dans lequel le fruit du Pin Pignon, à travers des images métaphoriques, revêt une importance mythique majeure. G. LEFEBVRE, *Romans et Contes Egyptiens de l'Epoque Pharaonique*, Paris, 1976, p.137-158. Au Liban, très probablement, il existait une localité ou une vallée que les égyptologues ont eu pour habitude de traduire par le nom de : « Vallée du Pin Parasol ». Ce toponyme nous est connu, non seulement par le Conte des Deux Frères où il est cité à plusieurs reprises. Voir : A.H. GARDINER, *Late-Egyptian Stories*, (Bibliotheca Aegyptiaca I), Bruxelles, réédit. de 1981, p. 9-30, mais encore, par exemple, par les versions K 1 et L 2 du Poème de la « Bataille de Kadesh », lignes 10-11. Voir : Ch. KUENTZ, « La Bataille de Qadech », (*MIFAO* 55), Le Caire, 1928, p. 26 et 118. En fait, il serait plus correct de donner à cet endroit la traduction suivante: « La Vallée de l'arbre-āsh »:



(ici, graphie de Kadesh, poème K1, l. 9 et poème L2, l. 11):



tj-int-pj-3.

(ici, graphie du Conte des Deux Frères, § 7, 2).



tj-int-pj-3.

C'est encore ce toponyme qui a été à maintes reprises traduit fautivement par : « Cité des Cèdres » (J. H. BREASTED, *Op. cit.*, III, § 308) ou : « Vallée du Cèdre » (Ch. ZIEGLER, in Catalogue d'exposition: *Ramsès-le-Grand*, Galeries Nationales du Grand Palais, Paris, 1976, p. XXXVI; C. LALOUETTE, *Textes sacrés et textes profanes de l'ancienne Egypte*, I, Paris, 1984, p. 110), entretenant ainsi la confusion entre pin et cèdre en regard du mot égyptien ancien : 𓏏.

Cette vallée se situait géographiquement dans l'actuel Liban. En effet, le Poème de Pen-ta-Our prend la peine de nous préciser que : « ...Sa Majesté se trouvait alors dans la ville appelée Ramsès-aimé-d'Amon, une ville qui se situait dans la Vallée de l'arbre-âsh. De là, il se dirigea alors vers le nord et, après qu'il eut atteint la colline de Kadesh, marcha droit devant lui (...) et traversa le gué de l'Oronte... ». Quant au Conte des Deux Frères, il nous situe ce même lieu à proximité de la mer. Pour une discussion récente de la localisation de cet endroit, voir : J. YOYOTTE, « La stèle de Ramsès II à Keswé et sa signification historique », in *BSFE* n° 144 -mars 1999- p. 56, note 35, qui donne de nombreuses références sur le sujet.

160 V. LORET, *La Flore pharaonique d'après les documents hiéroglyphiques et les spécimens découverts dans les tombes*, (2ème édit.), Paris, 1892, p. 42-43, n° 53.

161 Communication orale de Mme Victoria Asensi Amorós, égyptologue et expert xylogue au Laboratoire de Paléocologie et Paléobotanique de l'Université Pierre et Marie Curie, Paris VI, lors du Colloque de Lille III des 10 et 11 juillet 2003 : « L'Agriculture Institutionnelle en Egypte ancienne. Etat de la question et perspectives ». Qu'elle trouve ici l'expression de nos remerciements.

162 Papyrus d'Orbiney = *Pap. B.M.* 10 183, A.H. GARDINER, *Late Egyptian Stories*, I, Bruxelles, 1931, p. 9-30. G. LEFEBVRE, *Op. Cit.*, p. 137-158. Le coeur de Bata vit, précisément, dans « La Vallée de l'arbre-âsh », voir note 159, ci-dessus.

163 C'est ne pas faire preuve d'une grande connaissance du milieu et du travail des charpentiers, menuisiers ou ébénistes de l'ancienne Egypte que de laisser supposer, comme semblent le faire certains auteurs dans leurs articles respectifs, que ces artisans n'étaient pas capables de reconnaître les différentes espèces de bois dont ils se servaient pour effectuer leurs divers travaux. N'oublions tout de même pas qu'ils en avaient l'expérience depuis, au moins, la fin du Néolithique. V. LORET, dans son article des *ASAE* n° XVI - 1916- p. 51, n'écrit-il pas fort justement : « Les Egyptiens faisaient d'abord de la menuiserie et non de la botanique »,

voulant dire par là qu'avant d'être des savants, ils étaient des artisans dans tout le bon sens du terme. De même, H. A. DUCROS, « L'arbre Ash des Anciens Egyptiens », in *ASAE* n° XIV -1914- p. 12, n'a-t-il pas écrit : « ce seul mot, vrai, indique clairement qu'il y avait un bois d'Ash connu, bien déterminé, et un ou plusieurs autres d'origine ou de provenance inconnue à qui l'on avait donné le nom d'Ash ». Les âsh des Tchéhénou et des Pays occidentaux, que citent divers textes d'époque pharaonique, n'en sont-ils pas de magnifiques exemples ? Par ailleurs, il faut rappeler que, en ancienne Egypte, la fonction de charpentier fut de tout temps considérée comme une tâche noble. Voir : P. KAPLONY, «Die Handwerker als Kulturträger Altägyptens», in *Asiatische Studien* n° 20 -1966- p. 118, note 47. J. SLIWA, *Studies in Ancient Egyptian Handicraft Woodworking*, Cracovie, 1975, p. 66, note 10.

164 Quant à établir des statistiques sur ce terme à partir des textes que nous possédons aujourd'hui et où l'on peut, effectivement, relever le nombre de fois où «mj'» est écrit ou ne l'est pas, cet exercice nous paraît être totalement irréaliste. En effet, ce type de statistique n'est pas recevable en égyptologie (et dans bien autres disciplines archéologiques ou historiques, d'ailleurs) pour la simple et bonne raison que, demain, des découvertes nouvelles peuvent faire basculer celles-ci dans un sens totalement opposé à celles découvertes la veille. Voir, par exemple: B. COUROYER, *Op. Cit.*, p. 350.

165 Durant l'époque troublée de la Deuxième Période Intermédiaire, il est en effet fort probable que les Egyptiens durent se contenter à maintes reprises de bois issus de la Vallée du Nil ou de bois provenant d'autres régions extérieures comme le déplore 'Ipou-our. Ces bois durent être présentés aux Egyptiens par les vendeurs d'alors comme du bois d'âsh, alors que ce n'en était pas, les trompant ainsi sur cette marchandise éminemment précieuse et sacrée à leurs yeux. Dans ce cas, n'est-ce pas là la cause de ces tromperies sur la marchandise qui fit que les anciens Egyptiens, à partir du Nouvel Empire, réclamèrent du « bois d'âsh véritable » ? Nous rejoignons ici totalement la réflexion de V. LORET, « La Turquoise chez les anciens Egyptiens », in *Kémi* I -1928- p. 108-109, dans laquelle il insiste sur le fait que ce bois devait être « authentique (...) comme le devait être la turquoise » et « qu'il ne soit pas remplacé par du Pin [entendez alors du Pin autre que le Pin de Cilicie (c'est nous qui soulignons)] ou quelque autre Conifère, et ensuite qu'il soit neuf, c'est-à-dire qu'il n'ait pas encore été utilisé » pour une autre utilité [c'est-à-dire du bois de réemploi (c'est aussi nous qui soulignons)]. La tromperie n'a jamais amené autre chose que la méfiance; et les Egyptiens n'ont pas failli à cet état d'esprit par la suite dans leurs rapports commerciaux avec le Proche Orient. Par ailleurs, le quatrième prophète d'Amon, Montou-em-hat, ne nous précise-t-il pas qu'il fit reconstruire la barque processionnelle d'Osiris « selon son exact rituel », preuve qu'à ce bois d'âsh était attaché un véritable et profond sens sacré, codifié par un recueil de textes particuliers devant être strictement observé par les prêtres lors des constructions ou reconstruction de ces objets cultuels qu'étaient ces barques sacrées.

166 L'emploi médicinal des divers éléments constitutifs de cet arbre, utilisés dans la pharmacopée égyptienne des époques pharaoniques, nous paraît devoir être écarté de



cette réflexion. Il en va de même pour les réemplois tardifs dans les constructions d'édifices que nous avons relevés dans cette étude.

167 Même si ce terme générique donné à une partie de la côte proche orientale a pu varier de sens durant la longue période allant du Nouvel Empire à l'Époque gréco-romaine, il semble bien que les Égyptiens vivant antérieurement à ces époques aient eu le sentiment que seule cette partie de leur monde connu d'eux était digne de fournir à leurs divinités, pharaons et défunts le bois qui convenait à leur statut divin.

168 A. H. GARDINER, *Op. Cit.*, p. 69, 8-9. G. LEFEBVRE, *Op. Cit.*, p. 214-215.

169 *Idem*, *Op. cit.*, p. 69, 13-14. *Ibidem*, *Op. Cit.*, p. 215. B. COUROYER, *Op. cit.*, p. 344.

170 Nous connaissons effectivement l'auteur de la copie de ce conte qui n'est autre que le scribe Inéna, qui vécut durant la XIX<sup>ème</sup> dynastie, sous les règnes de Meren-Ptah-Sa-Ptah et Séthi II, à Thèbes. Il effectua cette copie sous les ordres et la direction de son maître, le scribe du Trésor royal Kagabou, dans le scriptorium du Ramesseum semble-t-il. A. ERMAN, in *Abhandlungen der preuss. Akademi der Wissenschaften*, (Phil.-hist. Klasse, Nr 2), 1925, p. 10 sq. G. LEFEBVRE, *Op. Cit.*, p. 140 et 158, note 88. G. POSENER, *Dictionnaire de la Civilisation Égyptienne*, Paris, 1959, p. 263.

171 Par certaines similitudes, cette partie finale du texte du « Conte des Deux Frères » nous fait songer à la conception du « Purgatoire » chrétien, ce lieu symbolique d'attentes et d'épreuves transitoires avant d'atteindre au repos de l'âme et à la vision béatifique de Dieu.

172 CT. Spell 62. S'il en était encore besoin, ce texte daté du Moyen Empire nous confirmerait que le bois d'âsh est non seulement une essence liée aux divinités égyptiennes et semblant leur être exclusivement réservée, bien antérieurement au Nouvel Empire, mais encore à leur navigation, que celle-ci soit terrestre ou céleste.

173 Se reporter ci-dessus « Aux Lamentations d'Ipouour », par exemple.

174 *Urk.* IV, 1237, 9 - 1238, 2. B. COUROYER, *Op. cit.*, p. 344.

175 Cette notion de parfum, attachée à certaines essences arbustives ou sylvestres, est bien connue de tous les artisans travaillant les bois. Elle semble toutefois avoir été totalement occultée ou ignorée par le milieu égyptologique.

176 S. SAUNERON, D.C.E., p. 213.

177 J. ZAKI, « Le Mythe d'Horus et la fonction des fards, des huiles ainsi que la création des parfums », in Cat. Expo. : *Parfums & Cosmétiques dans l'Égypte ancienne*, Le Caire, Paris, Marseille, avril 2002, p. 50.

178 Nous dirions aujourd'hui que le défunt doit se présenter devant les dieux « en odeur de sainteté ».

179 J.-Cl. Goyon, « Des parfums pour l'Au-delà », in Cat. Expo. : *Parfums & Cosmétiques...*, p. 114. N. CHERPION, « Le cône d'onguent, gage de survie », in *BIFAO* 94 - 1994- p. 79-106. Ne peut-on pas être étonné de constater que le Rituel pratiqué dans les temples lors de la toilette matinale du dieu soit absolument identique au Rituel de l'embaumement : le Rituel du Mythe d'Horus et ceux du culte funéraire ne forment en fait qu'un seul et même rituel. « En d'autres termes, l'utilisation des fards, onguents et huiles auxquels on se réfère au cours du mythe d'Horus sont exactement ceux qui figurent dans le rituel de l'embaumement sous la désignation commune de « récipients d'onguent medjet pour l'ouverture de la bouche » ». J. ZAKI, *Op. Cit.*, p. 50. L'huile d'âsh, bien entendu, faisait partie de ces rites.

180 B. MATTHIEU, « Les arômes de l'amour et du divin. A propos des parfums dans les chants d'amour de l'Égypte ancienne », in Cat. Expo. : *Parfums & Cosmétiques...*, p. 108-112.

181 Traduction de V. LORET, citée par G. & M.-F. RACHET, *Dictionnaire de la Civilisation Égyptienne*, Paris, 1968, p. 192-193, article : « Parfum ».

182 D. MEEKS & C. FAVARD-MEEKS, *Les Dieux égyptiens*, Paris, 1995, p. 82-83.

183 *Wb.* II, 108, 8. D. MEEKS & C. FAVARD-MEEKS, *Op. Cit.*, p. 234. Gageons que cette embarcation ait été construite en bois-âsh, elle aussi.

184 A. ERMAN, « Zur ägyptischen Religion », § B: « Die Herrin von Byblos », in *ZÄS* n° 42 -1905- p. 109-110. P. LACAU, « Textes religieux », in *RT* n° 27 -1905- p. 217-233. P. MONTET, *Lettre (...) à M. Clermont-Ganneau*, p. 160-161. R. STADELMANN, *Syrisch-Palästinensische Gottheiten in Ägypten*, Leiden, 1967, p. 1-13 (surtout) et ajouter p. 98, 142, 145-146. D. VALBELLE & Ch. BONNET, *Le sanctuaire d'Hathor, maîtresse de la turquoise. Sérabit el-Khadim au Moyen Empire*, Paris, 1996, p. 69-70. Au Moyen Empire, « Hat-Hor, Dame de Byblos », apparaît dans les Textes des Sarcophages, I, 262 b, § 61, où elle tient les gouvernails des barques du défunt. K. SETHE, « Zur ältesten Geschichte des ägyptischen Seeverkehrs mit Byblos und dem Libanongebiet », in *ZÄS* n° 45 -1908/1909- p. 7-14. P. Barguet, *Texte des Sarcophages Égyptiens du Moyen Empire*, Paris, 1986, p. 200.

185 Dans les ouvrages et publications le concernant, cet édifice est généralement cité sous le nom de : « le temple de Baalat Gubal ».

186 *PM.* VII, p. 387-392. P. MONTET, *Kémi I/2 -1928-* p. 83-93. M. DUNAND, *Byblos, son histoire, ses ruines, ses légendes*, Beyrouth, 1973, p. 44-45. J.-F. SALLES, « Byblos, 8000 ans d'histoire », in *Le Monde de la Bible* n° 93 -juillet 1995- p. 11.

187 A noter aussi que c'est dans ce temple que le premier titre égyptien de "scribe des charpentiers royaux" fut découvert. Il fut porté par un certain Néfer-séschem-Râ et date de la fin de la II<sup>ème</sup> ou du tout début de la III<sup>ème</sup> dynastie. N'est-ce pas une preuve supplémentaire que le commerce du bois libanais était établi de façon certaine dès cette haute époque entre Byblos et l'Égypte et que cette activité



était sous la protection d'Hat-Hor ? *PM*, VII, p. 390. P. MON-TET, *Op. Cit.*, p. 84-85, fig. 2. D'autre part, nous connaissons, à l'Ancien Empire, deux personnages ayant porté des titres égyptiens en relation directe avec la commercialisation de ce bois d'*âsh*. Ces personnages ont très probablement exercé tous deux leurs fonctions sous la VI<sup>ème</sup> dynastie. Idou II fut « Responsable du Département du bois d'*âsh* », alors que Ka.i-em-ib était « Responsable des expéditions d'huile d'*âsh* ». Voir, respectivement : H. JUNKER, *Giza VIII*, Wien/Leipzig, 1947, p. 90-91. *PM*, III/1, p. 165-166. *Idem*, *Giza VII*, Wien/Leipzig, 1944, p. 150-151. *Ibidem*, p. 158.

188 M. DUNAND, *Op. Cit.*, plan p. 44-45.

189 Elle prend alors le titre de : « *Hat-Hor, Dame de la Barque* ». D. MEEKS & C. FAVARD-MEEKS, *Op. Cit.*, p. 152.

190 Dans une perspective funéraire, Hat-Hor n'est-elle pas la « Dame de l'Occident », endroit où le défunt renait à la vie éternelle ?

191 Elle est tantôt dite : « *Dame du sycomore* », à Memphis, ou « *Dame du moringa* », à Edfou (Edfou III, 318, 10), par exemple. Mais, à notre connaissance, la « Dame de l'*âsh* » n'est attesté par aucun texte égyptien.

192 N'est-il pas surprenant encore de rencontrer au Livre II des Respirations, texte funéraire de Basse Epoque, une déesse habitant le sycomore (= *Ficus sycomorus*), ici dénommée Déesse du Ciel, l'association de quatre conifères qui fournissaient des résines et des huiles couramment utilisées lors des rites funéraires, mais aussi du bois, dont précisément l'*âsh* ? J.-Cl. GOYON, *Rituels*, p. 237 sq. (Pap. Louvre N 3148 et Pap. Louvre N 3174). Voir ci-dessus l'évocation de ce même texte et notre développement à propos des rites funéraires.

193 Document connu encore sous la désignation de : « Stèle de Bentresh ». C'est la stèle Musée du Louvre C 284. Voir : P. TRESSON, « Un curieux cas d'exorcisme dans l'Antiquité : la Stèle de Bakhtan », in *Revue Biblique* n° 42/1 janvier 1933- p. 57-78. G. LEFEBVRE, *Romans et contes égyptiens de l'époque pharaonique*, Paris, 1976, p. 221-232. M. BROZE, *La Princesse de Bakhtan. Essai d'analyse stylistique*, (Monographie Reine Elisabeth n° 6), Bruxelles, 1989.

194 N'en est-il pas de même du « Conte des Deux Frères » ?

195 G. LEFEBVRE, *Op. Cit.*, p. 221.

196 Ces tributs sont ceux offerts à Pharaon lors de sa visite annuelle par les « Grands » du Naharina et des pays voisins.

197 A la suite de G. LEFEBVRE, *Op. cit.*, p. 226, nous traduisons ainsi le lexème *h<sub>3</sub>sw*.



L. H. LESKO, *A Dictionary of Late Egyptian*, Vol. II, Providence, 1984, p. 157, semble accepter aussi ce sens (la

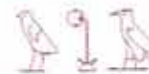
référence donnée dans cet ouvrage est celle correspondant à la Stèle de Bakhtan). Par ailleurs, R.O. FAULKNER, C.D.M.E., p. 183, relève cette graphie avec ce même déterminatif (= M 3 de la Sign-list d'A. H. GARDINER) mais ne donne pas de traduction et ne fait aucun commentaire sur le lexème ; il renvoie à *Urk*, IV, 329, 2, qui n'est autre que le texte de l'expédition de la reine Hat-shepsout vers le Pays de Pount pour y aller chercher des arbres à encens, arbre odoriférant pas excellence, nous semble-t-il, et dont la graphie est ici :



Le texte de la reine est tout à fait clair ; elle rapporte en Egypte « de nombreux et magnifiques arbres odorants du Pays du Dieu » (c'est-à-dire, ici, le Pays de Pount). Quant au *Wb*, III, 221, 1-7, il ne relève même pas cette graphie. Quoi qu'il en soit, il nous paraît absolument évident de traduire ce mot « *h<sub>3</sub>sw* » non pas par « plantes aromatiques, feuilles odoriférantes, fleurs, etc... » au vu du déterminatif accompagnant ce mot, mais bien « bois ou arbre odorant ». Ce lexème serait alors différent de celui que donne la très grande majorité des dictionnaires hiéroglyphiques sans distinction :



, qui se lit aussi : *h<sub>3</sub>sw*, et qui alors a effectivement le sens de « plantes aromatiques, fleurs, etc... ». Dans ce cas, notre mot ne pourrait-il pas faire partie de ces si nombreuses métathèses que nous livre la langue de l'ancienne Egypte ? Ce lexème ne serait-il pas, en effet, une déformation graphique du mot :



*h<sub>3</sub>sw*, « colonne, pilier, piquet de tente, etc... » (*Wb*, III, 252, 12-16 ; 255, 1. R.O. FAULKNER, *Op. cit.*, p. 67. L.H. LESKO, *Op. cit.*, I, p. 127), sachant que les colonnes ou piliers des monuments érigés à l'aube de la civilisation égyptienne le furent en bois et que, s'il s'agissait de colonnes ou de piliers d'un édifice religieux, ce bois devait très certainement déjà dégager un parfum agréable pour satisfaire la divinité de l'endroit ?

198 Cette Terre-du-dieu ne peut-être ici que le Liban ou ses régions proches. Voir notre développement ci-dessus, au début de cet article. Voir aussi : G. LEFEBVRE, *Op. cit.*, p. 226, note 18.

199 Il est intéressant de noter ici que les tributs que reçoit Pharaon de la part des « Princes étrangers » de ces contrées proches orientales, et du Liban en particulier, caractérisent symboliquement la divinité ; en effet, l'or est le reflet de la chair du dieu (l'*âsh* n'est-il pas de couleur jaune comme ce métal?), le lapis-lazuli forme sa tête ou sa chevelure, la turquoise, pierre fine attachée par excellence à la déesse Hat-Hor, est la couronne dont il est coiffé, le bois d'*âsh* (ainsi que ses produits dérivés) l'odeur émanant de son corps, et l'argent, en plus du symbole de sa pureté absolue, en sont ses os. (Voir : S. H. AUFRERE, *L'univers minéral dans la pensée égyptienne*, (BdE 105/2), Le Caire, 1991, p. 381-388 : « Le tabou de l'or », sur le plan religieux », et p. 412-413 : « L'argent, ossature divine ». Ce bois d'*âsh* n'a-t-il pas alors sa réelle place au centre du monde du divin : le temple ? N'est-ce pas pour cette raison essentielle que les



anciens Egyptiens sont allés le quérir avec autant de constance (comme les pierres semi-précieuses, l'or et l'argent, d'ailleurs) si loin de chez eux ? Il serait par ailleurs très intéressant de savoir si certaines statues cultuelles de temples ne furent pas effectuées dans ce bois : Oun-Amon ne se rend-t-il pas à Byblos pour, entre autres, y aller quérir des pièces de bois qui serviront à fabriquer les têtes de béliers décorant la proue et la poupe de la grande barque d'Amon Ouser-hat ? Ces têtes ne peuvent-elles pas être regardées comme étant de véritables statues divines ? G. LEFEBRE, *Op. cit.*, p. 216, note 55. Sur la symbolique de ces divers matériaux, voir: G. LEFEBRE, *Op. cit.*, p. 87, note 78. Ajouter, pour la pierre en général : Th. DE PUTTER, «Pourquoi la pierre ?», in *Cat. Expo. : Pierres égyptiennes...chefs-d'œuvres pour l'Eternité*, Mons, 2000, p. 13-14.

200 Et, de surcroît, annuellement, tout au moins à certaines époques.

201 Cette étude ne prétend pas à l'exhaustivité des références concernant l'*âsh* des textes de l'ancienne Egypte. Nous n'avons pas trouvé nécessaire de multiplier à l'envi ces dernières afin de ne pas allonger d'autant notre texte, d'autant plus que ces références supplémentaires n'apporteraient pas davantage de poids à notre réflexion et de précisions à la thèse que nous développons ici.